

Réflexion

Si vous aimez la liberté Payez-en le prix

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 11 Décembre 2025

N° 5256

17^{me} année

Prix 20 DA

www.reflexion.dz

EHU D'ORAN

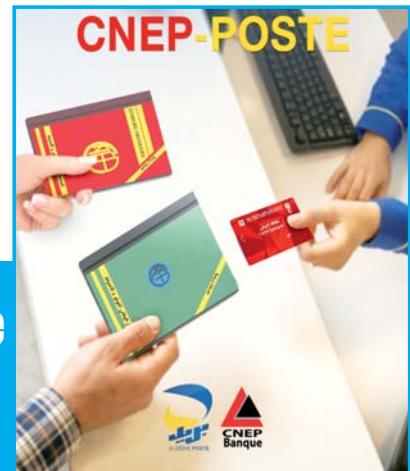
Extraction d'une épingle des poumons d'une adolescente

P7

ALGERIE POSTE

La carte électronique remplace le livret d'épargne

P9



AUGMENTATION DES RETRAITES

LE GOUVERNEMENT LANCE LA PROCÉDURE

La procédure est désormais officiellement enclenchée pour la revalorisation des pensions et allocations de retraite, qui devrait être ainsi actée et annoncée dans les tout prochains jours, après validation du Conseil des ministres, qui a déjà programmé ce dossier à l'ordre du jour de sa toute prochaine réunion, sur instruction du chef de l'État. Lire page 3



ÉDUCATION NATIONALE

REMISE DES BULLETINS DU PREMIER TRIMESTRE LE 18 DÉCEMBRE

P4

L'Algérie ouvre une ambassade en Slovaquie



de représentants de la communauté algérienne établie en Slovaquie. A cette occasion, le ministre d'Etat a prononcé une allocution dans laquelle il a souligné « l'importance de l'échange de représentations diplomatiques entre l'Algérie et la Slovaquie, en vue de renforcer la dynamique croissante que connaissent les relations d'amitié, de coopération et de partenariat existant entre les deux pays, en les hissant à de plus hauts niveaux », selon le communiqué. M. Attaf s'est félicité de « l'attachement des deux pays, au niveau international, à la consécration des valeurs de paix et de justice en œuvrant ensemble à la préservation des principes du droit international, du système multilatéral, de la souveraineté et de l'indépendance des Etats, en rejetant toute ingérence étrangère dans les affaires intérieures des Etats et en défendant leur droit à l'autodétermination », ajoute la même source. Au niveau bilatéral, le ministre d'Etat a réaffirmé « l'engagement de l'Algérie, à travers l'ouverture de son ambassade en Slovaquie, à consolider la coopération bilatérale entre les deux pays, à poursuivre les concertations politiques et à explorer de nouvelles perspectives de coopération dans les domaines économiques prometteurs et prioritaires, notamment l'agriculture, l'industrie et les nouvelles technologies, en renforçant les liens humains et culturels entre les deux peuples algérien et slovaque », conclut le communiqué.

Le Canada veut attirer 1000 nouveaux chercheurs internationaux

de réduction des financements scientifiques aux Etats-Unis. « Nous allons attirer 1.000 nouveaux chercheurs de grand talent ici à Montréal, au Québec et au Canada, et nous allons avoir le plus grand budget au monde pour le faire », a déclaré la ministre de l'Industrie, Mélanie Joly. Les chercheurs dans la ligne de mire d'Ottawa pourront provenir de différents secteurs : l'intelligence artificielle, la médecine, le génie, la chimie, l'aérospatiale... Dans un communiqué, le gouvernement se targue de lancer « un des plus grands programmes de recrutement en son genre au monde », chiffré à 1,7 milliard de dollars canadiens (1,05 milliard d'euros) sur 12 ans. Cette somme doit notamment servir à financer le salaire des talents mondiaux et de leurs équipes, de nouvelles infrastructures de recherche et des incitatifs pour les chercheurs en début de carrière.

France : Mehdi Ghezzar interpellé puis relâché

Mehdi Ghezzar, l'entrepreneur et éditorialiste de la chaîne internationale AL24 News, a été interpellé à Paris où il possède une résidence, avant d'être relâché, rapporte l'agence APS. « Le chroniqueur et éditorialiste Algérien de la chaîne internationale AL24 News, Mehdi Ghezzar a été arrêté près de son domicile, à Paris, par la police française », a indiqué l'agence APS mercredi, en précisant que les forces de l'ordre françaises lui ont « signifié qu'il était inscrit au fichier « S » ainsi qu'au fichier des personnes recherchées ». « Il s'agit là de dispositifs d'exception réservés aux individus considérés comme pouvant représenter une menace grave pour la sûreté publique », ajoute la même source. Mehdi est éditorialiste chez la chaîne publique AL24 News. Fin, il a été écarté par la chaîne RMC de son émission « Les grandes gueules » après des propos controversés sur André Azoulay, conseiller du roi Mohammed VI, et le Maroc. L'APS explique que Mehdi Ghezzar a « constaté, depuis plusieurs mois, » être systématiquement retenu lors de ses passages (entrées et sorties) dans les aéroports parisiens, dans un climat d'hostilité qui ne cesse de s'aggraver. « Sans aucune raison, c'est de l'intimidation », déplore-t-il.



Intelligence artificielle : l'Algérie se positionne en tête du Maghreb

L'Algérie s'impose en 2025 comme un acteur émergent dans la compétition mondiale autour de l'intelligence artificielle (IA), selon l'Indice mondial publié par The Observer. Si la course à l'IA est dominée par des géants comme les Etats-Unis et la Chine, le classement 2025 révèle une surprise notable : l'Algérie se positionne en tête du Maghreb et se classe neuvième dans le monde arabe, un résultat qui illustre la volonté stratégique du pays de s'inscrire dans le développement technologique régional et mondial. L'Indice mondial 2025 sur l'intelligence artificielle évalue 93 pays à travers 108 indicateurs provenant de 24 sources, publiques et privées, et repose sur sept piliers essentiels : talent, infrastructure, environnement opérationnel, innovation-recherche, développement, commercialisation et stratégie gouvernementale. Dans ce panorama, l'Algérie occupe la 65^e place mondiale, avec des performances contrastées selon les axes analysés. En matière de talent, le pays se situe à la 62^e position, reflétant une disponibilité modérée de spécialistes capables de concevoir et d'exploiter des solutions d'IA. L'infrastructure, un domaine stratégique pour soutenir l'essor numérique, est encore un point faible, avec la 77^e place mondiale, en raison d'un déficit notable en capacités de calcul haute performance, semi-conducteurs et puissance électrique dédiée aux usages numériques. L'environnement opérationnel se situe à la 78^e place, traduisant une adoption sociétale encore timide et un public hésitant face aux technologies intelligentes. Malgré ces défis, l'Algérie affiche une dynamique encourageante dans la recherche et l'innovation, avec une 69^e position mondiale.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Édité par la SARL Réflexion

Siège : 19 Av. Bendhiba Benayad
Centre-ville - Mostaganem

www.reflexion.dz

Directeur Général

Belkacem

BELHAMIDECHE

Directeur de la publication

Charef SLAMANI

Directrice de l'administration

Samia MEHAL

Directeur Technique

Hadj Ahmed BENDIA

Administration/Publicité

Tél / Fax : 045 41 36 55 - Mob : 06 61 15 91 41
WhatsApp : 06 61 15 91 41
Email : redac@reflexion@gmail.com / administration@reflexion.dz

Rédaction

Tél / Fax : 045 41 33 22 - Mob : 05 55 85 08 58
WhatsApp : 06 61 15 91 41
Email : redaction@reflexion@yahoo.fr / redaction@reflexion.dz

Impression

SIO - ORAN

Tél: 041 513 597

Diffusion

MPS-Oran

Tél: 0550 172 603

ANEP

« Pour votre Publicité s'adresse à : L'Entreprise Nationale de communication, d'édition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.

Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Les documents et photographies envoyés, remis ou déposés à la rédaction ne peuvent en aucun cas faire, l'objet de réclamation.

AUGMENTATION DES RETRAITES

Le gouvernement lance la procédure

La procédure est désormais officiellement enclenchée pour la revalorisation des pensions et allocations de retraite, qui devrait être ainsi actée et annoncée dans les tout prochains jours, après validation du Conseil des ministres, qui a déjà programmé ce dossier à l'ordre du jour de sa toute prochaine réunion, sur instruction du chef de l'État.



En effet, faisant suite aux orientations du président de la république lors du dernier Conseil des ministres (30 novembre 2025) à travers lesquelles il avait instruit le ministre de tutelle de faire des propositions pour la revalorisation des retraites, le gouvernement a donc étudié ces propositions pour les présenter au prochain Conseil des ministres pour la décision finale, selon un communiqué officiel des services du Premier ministère, rendu à l'issue d'une réunion du gouvernement. Ainsi, après l'officialisation, la semaine écoulée, des décisions de revalorisation du Salaire national minimum garanti (SNMG) de 20 000 à 24 000 dinars à partir du mois pro-

DÉFENSE NATIONALE

Arrestation de 10 éléments de soutien aux terroristes

Selon un communiqué du Ministère de la Défense Nationale, l'Armée nationale populaire (ANP) a mené, du 3 au 9 décembre 2025, une série d'opérations à travers le territoire national, visant la lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée et l'immigration clandestine. Dans le cadre de la lutte

antiterroriste, des détachements de l'ANP ont réussi à interpeller 10 personnes apportant un soutien à des groupes terroristes, lors d'opérations dispersées sur l'ensemble du territoire. Dans la lutte contre la criminalité organisée, des détachements conjoints de l'ANP et des services de sécurité

chain, mais aussi du montant de l'allocation chômage, porté de 15 000 à 18 000 dinars, ce sera autour des retraités de voir leurs montants de leur pension majorés, l'État veillant en ce sens à étendre sa politique de ratfrage et de préservation de pouvoir d'achat à l'ensemble des catégories de la population. Et en attendant de connaître le niveau d'augmentation qui devra être appliquée aux pensions et allocations de retraite, lequel devrait, du reste, être vraisemblablement fixé et annoncé dès la toute prochaine réunion du Conseil des ministres. Des économistes nous ont démontré expliqué que ces augmentations devront sans doute s'aligner sur la récente hausse du SNMG, auquel sont d'ail-

leurs indexés certaines catégories de pensions et allocations de retraite, tout en prenant en ligne de compte les capacités financières de l'État et la situation de la Caisse nationale des retraites (CNR). Quoi qu'il en soit, cette nouvelle mesure, à la fois justifiée et très attendue, permettra à coup sûr de soutenir et de conforter équitablement l'effort déployé par les pouvoirs publics ces quelques dernières années en faveur des ménages, en particulier en direction des bas revenus, dont notamment ceux émergeant au SNMG, soit au niveau du minimum légal, mais également des chômeurs, primo-demandeurs d'emploi, et bien entendu de certaines catégories de retraités, en particulier les moins bien lotis.

ont arrêté 59 trafiquants de drogue et empêché l'introduction de 26 quintaux et 15 kilogrammes de cannabis traité par les frontières avec le Maroc. Les forces ont également saisi 19 kg de cocaïne et 455 658 comprimés psychotropes, destinés à la commercialisation illégale dans le pays.

Edito

Entente Alger - Le Caire : de quoi a peur Rabat ?

Par Amina L.

La récente visite du Premier ministre algérien Sifi Ghribi au Caire, fin novembre, a ravivé les dynamiques complexes qui régissent les relations nord-africaines. Au-delà des gestes diplomatiques, ce déplacement incarne une volonté claire : celle de l'Algérie et de l'Égypte de renforcer leur coopération économique et stratégique, un axe qui pourrait redessiner l'équilibre régional. Avec un objectif ambitieux de porter leurs échanges commerciaux de 1 à 5 milliards de dollars dans les prochaines années, Alger et Le Caire ne se contentent plus de discours po-

litiques. La concrétisation de cette coopération marque la naissance d'un véritable bloc économique capable de peser sur la scène africaine et méditerranéenne. L'Égypte voit désormais en l'Algérie un partenaire bien plus large qu'un simple fournisseur de gaz ; il s'agit d'un allié stratégique capable de soutenir une vision commune pour le développement et la stabilité régionale. Pour Rabat, cette évolution ne passe pas inaperçue. Les premières réactions marocaines, allant de l'imposition de droits antidumping sur certains produits égyptiens à des manifestations d'hostilité à l'encontre des équipes sportives égyptiennes, témoignent d'une appréhension palpable face à ce que le Royaume perçoit comme une alliance susceptible de marginaliser ses propres ambitions régionales. Ces gestes, symboliques et économiques, illustrent une politique étrangère où la concurrence et la suspicion dictent encore largement les interactions entre pays voisins. Au-delà des tensions immédiates, cette dynamique révèle un enjeu

SECURITÉ DES SYSTEMES D'INFORMATION DES INSTITUTIONS

Baddari donne le coup d'envoi d'une session de formation

L'Agence de la sécurité des systèmes d'Information (ASSI) du ministère de la Défense nationale a organisé, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, une session de formation et de qualification au profit des cadres responsables de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) des institutions de l'Etat et des organismes nationaux. L'ouverture de cette session de formation qui se tient à l'Ecole nationale supérieure de Cybersécurité, au Pôle scientifique et technologique Chahid Abdelhafid Ihaddadene de Sidi Abdellah, a été présidée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, conjointement avec le directeur général (DG) de l'ASSI du ministère de la Défense nationale. Dans son allocution à cette occasion, M. Baddari a souligné que cette session de formation intervenait dans le cadre de «la concrétisation du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui considère la souveraineté numérique comme levier essentiel de la souveraineté et de la défense nationale», de même qu'elle constitue un «engagement à diffuser et à renforcer la culture de la cybersécurité dans les différentes activités, notamment gouvernementales», ainsi qu'à «anticiper les risques et à protéger le pays». Cette session de deux jours qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de sécurité des systèmes d'information, dans son volet relatif à la formation, vise à « renforcer les compétences techniques des cadres et à les initier aux meilleures pratiques et normes internationales en matière de sécurité des systèmes d'information ». Elle tend également à « accueillir leurs connaissances sur les législations et réglementations liées à la cybersécurité », dans le but d'élever le niveau de protection de l'infrastructure informationnelle des institutions de l'Etat et des organismes nationaux face aux menaces cybernétiques croissantes dans le monde numérique actuel. A l'issue de la cérémonie d'ouverture, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a inspecté, en compagnie du DG de l'ASSI du ministère de la Défense nationale, les différents départements de cette école nationale supérieure.

GRÈCE

Le Premier ministre

Mitsotakis reçoit Ahmed Attaf

Le Premier ministre grec, Kyriakos Mitsotakis a reçu, mercredi, le chef de la diplomatie algérienne, Ahmed Attaf. Lors de cette audience, Ahmed Attaf a transmis au chef du gouvernement grec les salutations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ainsi que celles du Premier ministre, Sifi Ghribi. Cette rencontre a constitué une occasion pour les deux parties de réaffirmer leur volonté commune de consolider les relations d'amitié et de partenariat qui unissent les deux pays, ainsi que leur attachement mutuel à renforcer la coopération bilatérale dans divers domaines stratégiques et prioritaires. Les deux responsables ont également exprimé leur grande satisfaction quant au niveau de coordination établi entre les missions diplomatiques des deux pays dans le cadre de leur mandat actuel au Conseil de sécurité des Nations unies. Ils ont souligné, à cet égard, la convergence de leurs positions sur plusieurs questions d'intérêt commun, notamment face aux défis croissants dans l'espace méditerranéen.

plus profond : l'Algérie, en consolidant ses relations avec des partenaires stratégiques comme l'Égypte, affirme sa capacité à peser sur les décisions géopolitiques et économiques du continent. Le Maroc, confronté à ce nouvel équilibre, se voit contraint de recalibrer ses positions. La question qui se pose désormais est celle de la maturité de la diplomatie maghrébine. Les affrontements symboliques ou économiques ne sauraient remplacer un dialogue constructif et une vision partagée pour l'avenir de la région. Si l'Algérie et l'Égypte réussissent à traduire leur entente en projets concrets, cela pourrait constituer un tournant historique pour le Maghreb. Mais seule une approche inclusive et tournée vers la coopération pourraient transformer cette ambition en succès durable. En somme, ce rapprochement n'est pas seulement économique : il est stratégique. Et face à lui, Rabat devra choisir entre l'isolement et l'adaptation, sous peine de se retrouver à la marge des décisions qui façoneront demain l'avenir de l'Afrique du Nord.

COMMERCE ÉLECTRONIQUE :

Une nouvelle loi pour éviter l'anarchie

Face à l'essor fulgurant des transactions en ligne, l'État s'engage à encadrer l'activité commerciale numérique, largement informelle, afin de sécuriser l'économie nationale. Cette volonté politique, portée par le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, vise à encadrer le potentiel entrepreneurial de la jeunesse tout en protégeant le consommateur, dans le cadre d'une vision plus large de numérisation de l'économie nationale.



Lors de la première Conférence nationale sur l'emploi, la première responsable du secteur, Amel Abdellatif, a souligné le rôle majeur que joue désormais le e-commerce dans le tissu économique. « Le commerce électronique s'est imposé comme l'un des secteurs les plus pourvoyeurs d'opportunités. Il attire massivement les jeunes vers cet espace numérique qui offre un terrain fertile pour l'initiative, l'innovation et la création de valeur », a déclaré la ministre. Un constat étayé par les chiffres, car selon des estimations conjointes du ministère et de la Cnuced, le chiffre d'affaires du e-commerce algérien a atteint 1,9 milliard de dollars en 2023, un chiffre considéré comme déjà dépassé. Avec plus de 42 millions de colis expédiés annuellement, l'ampleur du phénomène appelle une structuration urgente.

Pour accompagner cette transformation et garantir une organisation « professionnelle et sécurisée », le ministère du Commerce Intérieur travaille à l'élaboration d'une nouvelle législation dédiée au commerce électronique. « Il s'agit d'éviter l'émergence d'un marché virtuel anarchique. Notre démarche vise à instaurer un cadre clair qui permette de développer et d'élargir cette activité, tout en ouvrant de nouveaux horizons aux jeunes pour les intégrer pleinement à l'économie numérique par des méthodes modernes et efficaces », a expliqué la ministre. Cette régulation rigoureuse se veut le garant d'un équilibre entre la liberté d'entreprendre et la protection des droits des consommateurs, même dans l'espace dématérialisé. Cette orientation n'est pas nouvelle. Elle s'inscrit dans la stra-

tégie gouvernementale de régulation du marché national, fondée sur une numérisation axée sur la confiance, la connaissance et la transparence. Lors de la 4e édition du Salon du e-commerce (ECSL EXPO) en octobre dernier, Abdellatif avait déjà détaillé les axes concrets de cette politique. Selon elle, la pierre angulaire reste l'actualisation du cadre juridique. Elle s'accompagne d'actions de sensibilisation des commerçants aux solutions de paiement électronique, menées en collaboration avec les établissements bancaires pour favoriser l'inclusion financière numérique. En parallèle, le ministère accélère la numérisation de ses propres services administratifs, simplifiant ainsi les procédures d'enregistrement des activités et d'obtention du registre de commerce via des plateformes en ligne.

ÉDUCATION NATIONALE

Remise des bulletins du premier trimestre le 18 décembre

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a instruit l'ensemble des établissements scolaires de procéder à la remise des bulletins du premier trimestre le jeudi 18 décembre courant, tout en appelant à une stricte supervision de la fin du trimestre et au respect des délais de tenue des conseils de classe. En effet, le ministre qui a présidé une visioconférence nationale consacrée à l'évaluation du premier trimestre de l'année scolaire et à l'examen de l'avancement des projets de réhabilitation et de modernisation à travers les différentes wilayas du pays. Dans un communiqué publié à l'issue

de la rencontre, le ministère a indiqué que M. Saâdaoui a ordonné la poursuite de l'accompagnement du déroulement des examens et des conseils de classe, tout en veillant au respect total de la discipline dans l'ensemble des établissements éducatifs, qu'ils soient publics ou privés. Le ministre a également rappelé ses instructions antérieures relatives à la numérisation intégrale des dossiers des élèves, soulignant l'importance d'un contrôle rigoureux de ces procédures, en particulier celles concernant les candidats aux examens scolaires nationaux. M. Saâdaoui a, par ailleurs, mis en avant la mise en place d'un mécanisme opé-

rationnel chargé du suivi de l'exécution des recommandations issues des rapports d'inspection. Ce dispositif vise à traduire chaque constat de terrain en mesures immédiates et concrètes au niveau des directions de l'éducation, afin d'améliorer l'efficacité administrative et pédagogique. Concernant les inscriptions aux examens scolaires nationaux, le ministre a rappelé que la date limite est fixée au 17 décembre, exhortant les chefs d'établissement à intensifier leurs efforts de sensibilisation auprès des élèves et de leurs parents pour garantir l'accomplissement des procédures dans les délais impartis.

PRODUCTION DE VIANDES :

Le numérique pour contrôler la distribution de l'aliment de bétail

Figurant parmi les priorités du secteur de l'Agriculture, « au côté des céréales et du lait », la production des viandes rouges devra bénéficier de la numérisation du secteur. C'est en substance ce qu'a fait savoir M. Ibrahim Djribia, président de la Chambre d'agriculture d'Alger. Le responsable, qui s'est exprimé sur les ondes de la Radio nationale (Chaîne 3), précise qu'une action est en cours afin de mieux contrôler la distribution des aliments pour bétail. L'année 2026 devrait également voir l'introduction d'un nouveau type de « carte d'agriculteur », permettant une collecte plus poussée des données. En ce sens, le président de la Chambre d'agriculture d'Alger, explique que la relance de la production des viandes rouges dépend, principalement, de la capacité à fournir suffisamment d'aliments pour bétail. L'une des missions actuelles des Chambres d'agriculture des wilayas est dans cette logique de renforcer les contrôles, d'autant que cette filière « a longtemps souffert des dérives de certains spéculateurs », explique le responsable. Et très concrètement, Ibrahim Djribia, précise que le programme « mis en place ces derniers mois » par le ministère, se poursuit sur le terrain, et notamment au travers de la numérisation : « Les Chambres d'agriculture travaillent à identifier avec précision les qualités d'aliments nécessaires pour chaque éleveur ». Dans cette logique, il apparaît au travers des déclarations du responsable, que le ministère de l'Agriculture souhaite obtenir une image en temps réel des niveaux de production et besoins des agriculteurs. Ibrahim Djribia rappelle le « décalage » entre la réalité et les chiffres tel que l'avait souligné le président de la République : « On parlait de 26 à 28 millions de têtes (ovins), et l'on se retrouve avec 18 millions ». M. Djribia estime que la numérisation du traitement des données est la solution. Il s'agira en ce sens de renseigner « des potentialités de production » des agriculteurs, que ce soit pour le végétal ou l'animal. Par ailleurs, on apprend que le programme de numérisation, lancé en 2023, et mis en œuvre au niveau des Chambres d'agriculture des 58 wilayas, a atteint son premier palier. Aujourd'hui, explique Ibrahim Djribia, « nous avons identifié l'agriculteur avec un numéro national », et nous connaissons « les potentialités de production au niveau de chaque wilaya ». Les responsables du secteur souhaitent toutefois aller plus loin, vers plus de précision. Le ministère étudie dans cette logique « la création, possiblement en 2026, de cartes d'agriculteurs avec QR code » afin de pouvoir collecter les « données de production ». L'objectif, ajoute Ibrahim Djribia, sera également de faciliter le travail des producteurs, notamment lors des procédures administratives « avec le manque » ou au moment des « contrôles routiers », durant le transport des marchandises.

HAUTE COMMISSION MIXTE ALGÉRO-TUNISIENNE

Début des travaux de la 23e session

Le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, est arrivé mercredi à Tunis, accompagné du ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, pour participer aux travaux de la 23e session de la Haute Commission mixte algéro-tunisienne, qui se tient du 9 au 12 décembre 2025 dans la capitale tunisienne. Cette session sera coprésidée par le Premier ministre algérien, Sifi Ghrib, et la cheffe du gouvernement tunisien, Sarah Zafraoui. Selon un communiqué du ministère, cette nouvelle édition constitue une étape stratégique dans la consolidation du partenariat entre les deux pays voisins, avec un programme axé sur le renforcement de la coopération économique et commerciale. Plusieurs dossiers majeurs seront examinés, notamment ceux relatifs à la promotion des investissements, à la levée des obstacles entravant les échanges bilatéraux, ainsi qu'au développement de projets conjoints dans des secteurs prioritaires. En marge des travaux de la commission, un forum économique algéro-tunisien réunira des opérateurs économiques des deux pays. L'objectif est de créer de nouveaux espaces de collaboration, favoriser l'émergence de projets industriels à forte valeur ajoutée et encourager des partenariats durables, notamment dans les industries manufacturières et énergétiques. À leur arrivée, les membres de la délégation algérienne ont été accueillis par le ministre tunisien de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie, Fatma Thabet, en présence de cadres du ministère et de représentants du corps diplomatique.

GUERRE EN UKRAINE :

Trump enterre les espoirs de Zelensky et de l'UE

Comme à son habitude, Donald Trump ne s'est pas privé de livrer le fond de sa pensée. Quitte à froisser ses cibles. Dans un entretien accordé au site Politico, le président américain a en effet estimé que l'Ukraine, qui « a perdu beaucoup de territoires », devrait « organiser des élections » au plus vite. Il a accusé Volodymyr Zelensky d'utiliser la guerre pour s'en abstenir.



Les dirigeants ukrainiens « parlent de démocratie mais on arrive à un point où ce n'est plus une démocratie [...] ». Le peuple ukrainien devrait avoir ce choix », a insisté le locataire de la Maison Blanche. Sans la loi martiale, en place depuis l'invasion russe de l'Ukraine en février 2022 et qui empêche la tenue du scrutin, la présidentielle ukrainienne aurait dû être organisée en mars 2024. Donald Trump considère également que Moscou « a l'avantage » sur le plan militaire et « l'a toujours eu ». La Russie est « beaucoup plus grande » que son adversaire et « à un moment donné, généralement, la taille fera la différence ». « Ce n'est pas une guerre qui aurait dû se produire », a encore estimé Donald Trump, regrettant les « millions de personnes » tuées. « Quelle triste chose pour l'humanité », a-t-il ajouté en dénonçant l'aide apportée à l'Ukraine par son prédécesseur démocrate Joe Biden.

SYRIE

Claudio Cordone, nouveau adjoint de l'Envoyé spécial de l'ONU

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a annoncé que diplomate italien Claudio Cordone, est le nouvel adjoint de son Envoyé spécial pour la Syrie. L'ONU a indiqué sur son site officiel que Cordone prendra ses fonctions de vice-Envoyé spécial le 1er janvier 2026 et qu'il avait quarante ans d'expérience en relations internationales, en droits de l'homme et

den. Comme si cela ne suffisait pas, Donald Trump a aussi critiqué le rôle des Européens. « Ils ne font pas du bon travail [...] Ils parlent trop et ne font rien de concret », a-t-il estimé. 20. C'est le nombre de points figurant dans le plan présenté la semaine dernière par les Etats-Unis en vue d'un accord de paix entre la Russie et l'Ukraine. Le président ukrainien Volodymyr Zelensky, qui poursuit ce mardi en Italie sa tournée auprès de ses alliés européens, a déclaré qu'il enverrait mercredi sa proposition révisée. « Les volets ukrainien et européen sont désormais plus avancés et nous sommes prêts à les présenter à nos partenaires américains », a écrit sur X Volodymyr Zelensky mardi, évoquant un envoi « dans un avenir proche ». Sous pression de Donald Trump, pressé d'arracher un accord de paix, Volodymyr Zelensky s'était entretenu lundi à Londres et à Bruxelles avec des

dirigeants européens qui ont affiché leur solidarité avec Kiev. La population ukrainienne va endurer cette année un hiver encore « plus dur » à cause des bombardements russes ayant causé des dégâts « considérables » au système gazier, a affirmé le directeur de la principale entreprise publique du secteur, Naftogaz. « Depuis début octobre, avant la période de chauffe, l'intensité, la combinaison et l'agressivité des attaques ont fortement augmenté », a souligné le directeur Serguii Koretsky. Selon lui, des centaines de missiles et de drones russes ont dévasté le système gazier, causant des destructions « considérables » et réduisant fortement la production nationale de gaz en Ukraine qui couvrait près de 80 % de ses besoins avant la guerre. Comparé aux trois précédentes années de guerre, l'hiver 2025/2026 sera « certainement plus dur », estime Serguii Koretsky.

en droit international humanitaire. Il a occupé le poste de vice-Représentant spécial pour les affaires politiques et l'assistance électorale auprès de la Mission d'assistance des Nations unies pour l'Irak (MANUI) depuis 2022. Avant cela, Cordone a été directeur de l'Agence des Nations unies pour le secours et l'emploi des réfugiés palestiniens (UNRWA) au Liban (2017-

2022), ainsi que directeur du département des droits de l'homme, de la justice transitionnelle et de l'état de droit au sein de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (2013-2017). Il a passé plus de 25 ans au sein d'Amnesty International à divers postes et a également dirigé le Bureau des droits de l'homme de la Mission des Nations unies en Bosnie-Herzégovine.

ÉMIGRATION EN FRANCE

L'examen civique devient obligatoire pour certains titres de séjour

À partir du 1er janvier 2026, obtenir un titre de séjour en France impliquera de réussir un examen civique. Jusque-là considéré comme une formalité, ce test sera désormais obligatoire pour certaines catégories d'étrangers. Les personnes souhaitant régulariser leur situation administrative devront réussir ce test pour obtenir un titre de séjour. Si elles échouent, leur demande pourra être refusée. L'examen vise à vérifier les connaissances du demandeur sur « les principes fondamentaux nécessaires à la vie en France », selon un communiqué publié le 8 décembre par plusieurs préfectures. Il se compose de 40 questions à choix multiples, incluant des questions de connaissance générale et des mises en situation. Les candidats disposent de 45 minutes pour répondre et doivent obtenir au moins 32 bonnes réponses pour réussir. Les thèmes abordés couvrent la vie en société, les droits et devoirs en France, ainsi que l'histoire, la géographie et la culture françaises. L'examen doit être passé avant de déposer une demande de titre de séjour. L'obligation concerne principalement les primo-demandeurs de cartes de séjour pluriannuelles ou de cartes de résident, à l'exception des bénéficiaires de la protection internationale et de certains ressortissants de pays ayant des accords bilatéraux avec la France. Pour les ressortissants algériens, cette obligation ne s'applique pas. Leur séjour et leur travail en France sont régis par l'accord franco-algérien de 1968, ce qui maintient la procédure actuelle inchangée. De plus, les étrangers déjà titulaires d'un titre de séjour et qui souhaitent le renouveler ne seront pas concernés par cette nouvelle règle.

CISJORDANIE OCCUPÉE

17 Palestiniens arrêtés par les forces sionistes à Naplouse

Les forces d'occupation sionistes ont arrêté mercredi 17 citoyens palestiniens dans la ville de Naplouse en Cisjordanie occupée, a rapporté l'agence de presse palestinienne, Wafa. Des sources sécuritaires, citées par Wafa, ont indiqué que les forces d'occupation ont pris d'assaut la ville de Naplouse, perquisitionné plusieurs maisons dans différentes parties de ses camps et arrêté 17 citoyens. Ces nouvelles arrestations s'inscrivent dans le cadre d'une campagne de répression quasi-quotidienne menée par les forces d'occupation dans les différentes régions de Cisjordanie occupée, accompagnée de violations répétées des droits fondamentaux des Palestiniens, notamment le recours à la force contre les civils. L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza a fait 70.369 martyrs et 171.069 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué mercredi par les autorités sanitaires palestiniennes. Les corps de trois martyrs ainsi que cinq blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Gaza au cours des dernières 24 heures, précise la même source, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, octobre dernier, 379 Palestiniens sont tombés en martyrs et 992 autres ont été blessés, tandis que les corps de 627 martyrs ont été récupérés, a ajouté la même source.

AFFRONTEMENTS FRONTALIERS THAÏLANDE-CAMBODGE

Plus de 500 000 personnes évacuées

Plus de 500.000 personnes au total ont été évacuées des régions frontalières de la Thaïlande et du Cambodge depuis la reprise des affrontements dimanche entre les deux voisins d'Asie du Sud-Est, ont annoncé mercredi les autorités des deux pays. « Plus de 400.000 personnes ont été déplacées vers des abris », a déclaré lors d'un point-presse le porte-parole du ministère thaïlandais de la Défense, Surasart Kongsiri. « Les civils ont dû éva-

cuer massivement en raison de ce que nous avons évalué comme une menace imminente pour leur sécurité », a-t-il ajouté. « Au total, 20.105 familles, soit 101.229 personnes, ont été évacuées vers des abris et chez des proches dans cinq provinces », a déclaré de son côté la porte-parole du ministère cambodgien de la Défense, Maly Socheata. Les deux pays s'accusent mutuellement d'avoir déclenché la reprise des hostilités, qui ont fait au moins

11 morts : sept civils cambodgiens et quatre soldats thaïlandais, selon les derniers bilans des autorités. Le Cambodge et la Thaïlande, qui se disputent de longue date des morceaux de territoire le long de leur frontière, s'étaient déjà affrontés en juillet. Malgré un cessez-le-feu signé en octobre, les cinq jours de combats, au sol et dans les airs, avaient fait 43 morts et contraint quelque 300.000 personnes à évacuer de part et d'autre.

POLICE DE MOSTAGANEM

Saisie de drogues et arrestation de huit individus

La sûreté de wilaya de Mostaganem a déjoué deux transactions de vente de stupéfiants et de psychotropes, arrêtant les auteurs et saisissant 2 024 comprimés d'ecstasy, des capsules de prégalbaine et de la cocaïne.



Par B. Adda

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, et plus particulièrement le trafic de drogues et de psychotropes, la police de Mostaganem, à travers l'unité de recherche et d'intervention (BRI) de la police judiciaire, a démantelé deux réseaux criminels dangereux composés de huit personnes, dont deux femmes spécialisées dans le trafic de psychotropes et de drogues dures, et a saisi une quantité de ces substances, a indiqué un communiqué rendu public.

Concernant le second réseau, 344 capsules de prégalbaine (300 mg) ont été saisies, ainsi qu'une somme totale de 59 millions de centimes et 3 000 DA provenant du trafic, trois voitures particulières et une moto, utilisées pour le transport et la distribution des psychotropes et drogues dures, ainsi que des téléphones portables. Les suspects ont été présentés par devant le procureur près le tribunal de Mostaganem pour deux affaires : Possession et trafic de drogues dures au sein d'une organisation criminelle et Possession et trafic de psychotropes présentant des traces de cocaïne, avec circonstance de récidive.

MOSTAGANEM

La trémie de Sidi El Adjel bientôt opérationnelle

La trémie de Sidi El Adjel à Mostaganem entre dans sa phase finale avant sa réception officielle. Elle constitue l'un des ouvrages structurants majeurs appelés à améliorer la circulation au niveau de l'entrée principale de la ville. Cette trémie représente un axe essentiel de liaison entre l'autoroute et la rocade, permettant de réduire la pression du trafic et d'assurer une meilleure fluidité vers les différents quartiers et équipements. La trémie s'étend sur 437,79 mètres et a bénéficié d'une enveloppe

financière de 130 milliards de centimes. Sa réalisation a été confiée à l'entreprise Cosider, qui exécute les travaux conformément aux normes techniques en vigueur pour ce type d'infrastructure. L'ouvrage vise à résorber les congestions enregistrées à l'entrée est de la ville, à garantir des conditions de déplacement plus sûres et à réduire le temps de trajet quotidien des usagers, notamment durant les heures de pointe. Le taux d'avancement du chantier a dépassé 80 %, plaçant le projet

dans sa dernière ligne droite avant sa mise en service prévue à partir du 19 mars prochain. Les travaux d'aménagement se poursuivent à un rythme soutenu afin de respecter les délais. Un effort particulier est également consacré à l'installation de l'éclairage public sur une distance d'un kilomètre à l'entrée de la ville, renforçant la sécurité et offrant une façade urbaine harmonieuse en adéquation avec le rythme de développement urbain et routier que connaît Mostaganem.

Zakaria D.

MOSTAGANEM

Un mort sur la route à Aïn Tedelès

Les secours de la Protection civile d'Aïn Tedelès sont intervenus mardi à 12h26 pour un accident mortel survenu sur la route nationale 90 re-

pliant Aïn Tedelès à Mostaganem, a indiqué un communiqué rendu public. Selon la cellule de l'information et de la communication de la Pro-

tection civile, l'accident est intervenu lorsqu'une voiture a percuté un enfant âgé de 14 ans, qui est décédé sur les lieux.

B. Adda

OPGI DE MOSTAGANEM

Vidage des sous-sols dans les quartiers résidentiels

Les services de maintenance de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), de Mostaganem poursuivent cette semaine, dans le cadre de leur programme d'interventions périodiques, l'opération de vidage des sous-sols dans les quartiers résidentiels gérés. L'opération a concerné le quartier 05 Juillet 1962 de la commune de Mostaganem, où les équipes sont intervenues sur l'ensemble des immeubles du site. Cette action s'est déroulée sous la supervision de M. Hamza Meskaldji, directeur général de l'OPGI, avec le suivi du chef de la circonscription de gestion et maintenance, ainsi que de la cheffe de service maintenance, afin d'assurer la bonne exécution des travaux sur le terrain. L'OPGI appelle tous les habitants à veiller à la propreté de ces espaces et à éviter l'accumulation d'eau dans les sous-sols, source de bouchages et de problèmes techniques. Dans le cadre de cette opération, l'OPGI insiste également sur l'importance de la collaboration des habitants. La participation active des résidents à la préservation de la propreté des parties communes permet non seulement de faciliter le travail des équipes de maintenance, mais aussi d'assurer la sécurité et le confort de tous au sein des quartiers. Les interventions régulières contribuent à prévenir les risques d'inondation et les dégradations structurelles, renforçant ainsi la qualité de vie dans les espaces résidentiels gérés.

Tayeb Bey Abdelkader

OUED EL-KHEIR (MOSTAGANEM)

Etude géotechnique d'un nouveau réservoir d'eau

Les services compétents ont entamé, mardi, une étude géotechnique relative à la construction d'un nouveau réservoir d'eau dans la commune d'Oued El Kheir, (wilaya de Mostaganem), dans le cadre de la stratégie nationale visant à renforcer les capacités d'alimentation en eau potable et à consolider la sécurité hydraulique à travers les différentes localités de la wilaya de Mostaganem. Ce réservoir s'inscrit dans un projet intégré reposant sur la nouvelle station de dessalement d'eau de mer de Sidi El Adjel, dans la commune de Khadra. Le bureau d'études HPO sera chargé du suivi des aspects techniques préliminaires pour l'aménagement de cet ouvrage vital, qui contribuera à améliorer le service public de l'eau et à assurer la stabilité de l'approvisionnement au profit des habitants. Ce projet s'aligne sur le programme national visant à développer et moderniser les infrastructures hydrauliques, notamment dans les zones connaissant une augmentation de la demande en eau potable, faisant de ce réservoir l'un des éléments essentiels pour atteindre un équilibre hydrique durable dans la région.

Zakaria D.

MOSTAGANEM

Une nouvelle plateforme géante au port

Dans le cadre de la vision nationale globale promue par le Président de la République, visant la modernisation des infrastructures portuaires et leur transformation en pôles logistiques efficaces, le port de Mostaganem franchit une nouvelle étape stratégique. La matinée de mardi a été marquée par une visite de travail et de suivi des avances des travaux de la grande plateforme de stockage de conteneurs, en présence des autorités locales et des directeurs exécutifs du port. Ce projet revêt un caractère stratégique exceptionnel, constituant le plus important investissement pour le développement des infrastructures portuaires depuis plusieurs décennies. Sa réalisation, attendue dans les délais prévus, a pour objectifs d'accroître de manière inédite la capacité d'accueil du port, renforcer la compétitivité de Mostaganem sur la carte méditerranéenne des ports et attirer les principaux acteurs économiques ainsi que les sociétés de transport maritime, positionnant le port comme un véritable moteur de développement pour la wilaya et l'Ouest du pays. Cette avancée dans l'infrastructure s'accompagne d'une croissance notable des indicateurs financiers et commerciaux de l'établissement, traduisant la dynamique commerciale exceptionnelle que connaît le port. Ces résultats sont le fruit d'une gestion efficace et du dévouement des équipes portuaires, mobilisées 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour assurer la continuité et la qualité du service.

Tayeb Bey Abdelkader

SAÏDA

Une réunion sur l'avancement des travaux des silos à grains

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale visant à renforcer la sécurité alimentaire et à élargir les capacités de stockage des céréales à l'échelle nationale, le wali de Saïda, M. Amourouen Mermouri, a présidé une réunion de coordination consacrée au suivi de l'avancement du projet de construction d'un silo principal de stockage des céréales dans la commune de Youb, ainsi que de huit centres de proximité répartis dans différentes communes de la wilaya, ont indiqué des sources concordantes.



Par B. Adda

La rencontre a réuni le secrétaire général de la wilaya, la cheffe de la daïra de Youb, et les directeurs des secteurs concernés tels que l'agriculture, les équipements publics, l'emploi, l'agence locale pour l'emploi, ainsi que le directeur de la société de distribution d'électricité et de gaz, afin d'évaluer la situation actuelle des projets et d'identifier les obstacles ralentissant le rythme d'exécution.

EHU D'ORAN

Extraction d'une épingle des poumons d'une adolescente

Le service des explorations fonctionnelles et interventionnelles des maladies pulmonaires de l'EHU 1er Novembre 1954 de la wilaya d'Oran a réalisé mardi une intervention médicale délicate, supervisée par la professeure Djahida Tarfani, cheffe du service, a indiqué un communiqué rendu public. L'équipe médicale est parvenue à extraire une épingle de

tion. Au cours de la réunion, le wali a insisté sur la nécessité d'améliorer la qualité des travaux et de renforcer les chantiers en équipements et en ressources humaines afin de garantir le respect des délais fixés. Il a également appelé à multiplier la coordination entre les différentes directions et à assurer un suivi de terrain précis des étapes d'avancement, considérant que ces projets constituent des infrastructures vitales qui contribueront au soutien du développement agricole et économique de la wilaya, et renforceront ses capacités de stockage des céréales dans le cadre d'une vision nationale globale de la sécurité alimentaire. Le wali a souligné que ces structures permettront à la wilaya d'améliorer le rendement de la filière agricole, en fournissant des points de stockage modernes capables d'absorber la production locale et de réduire les pertes, avec des retombées positives pour les agriculteurs et le marché des céréales en général.

foulard qu'une adolescente de 14 ans avait inhalée accidentellement. Dès son arrivée, la jeune patiente a été immédiatement prise en charge, soumise aux examens nécessaires, puis opérée à l'aide d'un fibroscopie souple, ce qui a permis de retirer l'épingle avec succès et sans complications. La patiente a rapidement retrouvé une respiration normale. Ce type d'inci-

dent est fréquent chez certaines jeunes filles qui placent une épingle de foulard entre leurs dents, un geste qui nécessite une sensibilisation accrue en raison des risques qu'il comporte. Cette intervention confirme le niveau avancé de prise en charge assuré par le service, grâce à son expertise médicale et à l'utilisation de techniques précises et efficaces. **B. Adda**

MERS EL KEBIR (ORAN)

Le wali inspecte la station d'épuration des eaux usées

Dans le cadre du suivi sur le terrain des projets relevant du secteur de l'hydraulique, le wali d'Oran, M. Ibrahim Ouchène, a effectué une visite pour s'informer de l'avancement de plusieurs chantiers, selon un communiqué officiel. Lors de sa visite à la station d'épuration des eaux usées de

Mers El-Kébir, supervisée par l'Office national de l'assainissement (ONA), le wali a assisté à une présentation technique et a donné des instructions strictes pour le respect des délais de réalisation, fixés à 22 mois. Cette station, qui traitera 5 000 m³ d'eaux usées par jour, contribuera à l'amélioration de l'environnement et à la protection de la santé publique, notamment par la réduction des maladies hydriques. Elle permettra également de préserver le littoral de Mers El-Kébir contre la pollution et fournira une source d'eau traitée réutilisable dans le secteur agricole. **B. Adda**

SIDI BEL-ABBÈS

Conférence nationale sur les manifestations du 11 Décembre 1960

À l'approche du 65ème anniversaire des manifestations de 11 décembre 1960, un moment charnière de la lutte pour l'indépendance, une conférence nationale a été organisée par la bibliothèque Mohamed Kabati, en collaboration avec le laboratoire de recherches et des études de la pensée islamique en Algérie qui relève de l'UDL. Étaient présents à cette conférence d'envergure et purement historique des Moudjahidines, des professeurs universitaires, ainsi que des historiens et autres chercheurs de plusieurs Wilayas avoisinantes, venus pour analyser en profondeur les causes, les conséquences et la signification de cet événement. L'objectif principal de la réunion, selon les organisateurs, était de renouer avec ces manifestations du 11 décembre 1960 la valeur qu'elles méritent dans la mémoire collective. A travers les discussions, communications thématiques et autres témoignages, la rencontre vise la mise en lumière le rôle déterminant de ces soulèvements populaires ayant largement contribué à infléchir la position de la communauté internationale en faveur de la cause algérienne. Ayant investi massivement les rues des villes principales, les manifestants avaient exprimé de rester sous le joug du colonialisme, en s'opposant ainsi au discours de Charles De Gaulle. Un débat fructueux a été entrepris entre les conférenciers, étudiants et autres participants qui ont, tour à tour, souligné que cette réunion constitue une occasion essentielle servant à raviver la conscience historique mais également à renforcer le lien entre les générations.

Noui Moussa

POLICE D'ORAN

Démantèlement d'un réseau de trafic de drogues

La police de la 21ème sureté de wilaya d'Oran, a mis fin à un réseau criminel spécialisé dans la vente de drogues et de stupéfiants au cœur des quartiers urbains, utilisant leurs domiciles comme cachettes pour le stockage et la vente de leurs poisons, a indiqué un communiqué rendu public. L'opération a permis l'arrestation de cinq individus et la saisie d'environ 1 kg de kif traité et de 356 comprimés stupéfiants de différentes catégories. Cette intervention fait suite à des informations indiquant que les membres du réseau ciblaient principalement les jeunes. Les enquêteurs ont mené des investigations sur le terrain, localisant les déplacements et lieux de résidence des suspects, avant de mettre en place un plan d'action rigoureux qui a conduit à leur arrestation successive. Une fois toutes les procédures légales accomplies auprès de Monsieur le Procureur de la République près le tribunal d'Othmanie, et après obtention d'un mandat de perquisition et d'arrestation, l'opération a abouti à la saisie de la quantité de kif traité et de substances psychotropes mentionnée plus haut. Une procédure judiciaire a ensuite été établie ; les mis en cause ont été présentés devant la justice qui a ordonné leur placement en détention provisoire. **B. Adda**

GRAVE ACCIDENT À ORAN

Un enfant tué et 3 blessés à Bir El-Djir

Un enfant est décédé et trois autres personnes ont été blessées mardi dans un accident tragique survenu à l'ilot 8 Belgaïd, dans la commune de Bir El-Djir, à Oran, ont indiqué des sources concordantes. En effet, selon un communiqué de la Direction générale de la Protection civile, l'accident a impliqué un véhicule qui a percuté un piéton. L'enfant décédé, âgé de 7 ans, a été transporté au service de médecine légale. Les trois autres personnes blessées ont été secourues et transportées à l'hôpital local pour recevoir les soins nécessaires.

B. Adda

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DAIRA D'AIN TEMPOUCHENT
COMMUNE DE SIDI BEN ADDA
NIF : 09846125141328
TEL : 023 52 10 05

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMAL N° 09/2025

L'APC de SIDI BEN ADDA, lance un AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE CAPACITE MINIMAL pour réaliser le PROJET :

Travaux d'aménagement et éclairage public à travers la commune chef-lieu et plage el HILAL à Sidi Ben Adda

- LOT01 : Travaux d'aménagement et éclairage public de la rentrée de sidi ben adda coté logt LSP jusqu'à la sortie sidi ben adda (RN 96) lycée et ruele coté mosquée anas ibn Malik et le 2ème rond point coté gauche jusqu'à l'ouvrage d'art (pont) commune sidi ben adda

- LOT02 : Travaux d'aménagement et renforcement d'éclairage public et voirie de la (plage)Chatt el hilal les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès la commune de sidi ben adda /bureau marché, contre un paiement de 5 000,00 da de droit de reproduction.

Condition De Participation Et D'Eligibilité

Peuvent participer au présent avis d'appel d'offres :

- Toute entreprise ou groupement d'entreprise qualifiée dans le domaine de Travaux Public et classée à :
- la catégorie Quatre (04) ou plus en Travaux Public comme Activité principale avec code éclairage public 347-4272
- Le soumissionnaire doit obligatoirement présenter trois (03) attestations de bonne exécution de même nature délivrée par les maîtres d'ouvrage public .

avec un moyen de chiffre d'affaire des trois (03) dernières années (2022-2023-2024) de : 50 000 000,00 DA et plus .

Demande d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales :

- les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière .
- Le soumissionnaire est tenu de présenter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière sous plusieurs documents dont le contenu sera clairement indiqué sur l'enveloppe.

1-1 Dossier de candidature contiendra :

- Déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) rempli, daté et signée ;
- Déclaration de probité (selon modèle ci-joint) rempli, daté et signée ;
- Les Statuts pour les sociétés ;
- Bilans fiscaux des trois dernières années 2022, 2023 et 2024 visés par les impôts ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Certificat de qualification et de la classification professionnelle dans le domaine de travaux public et en cours de validité ;
- Attestation de bonne exécution des travaux de même nature délivrées par les maîtres d'ouvrages publics ;
- Moyens matériels : joindre obligatoirement des cartes grises plus scanner plus assurances en cours de validité pour les engins roulants, pour matériel non roulant justifie par procès verbal établi et constaté par un huissier de Justice de l'année en cours au nom du soumissionnaire
- (Le personnel est justifié par les diplômes et l'attestation d'affiliation auprès de la CNAS de l'année en cours, au nom des ouvriers et l'encadrement technique.
- Quittance du paiement de cahier des charges.

Réflexion 11/12/2025

1-2- L'offre technique contiendra :

- La déclaration à souscrire remplie parapher et signée ;
- Le projet du cahier des charges rempli, paraphé et signé portant la mention lu et accepté manuscrite ;
- Le planning de réalisation des travaux ;
- Mémoire technique remplie parapher et signée.

1-3 L'offre financière contiendra :

- Lettre de soumission remplie paraphé et signée
- Bordereau des prix unitaires (BPU) remplis daté et signé
- Détail quantitatif et estimatif (DQE) remplis daté et signé.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet d'un avis d'appel ouvert ainsi que la mention « dossier de candidature » « offre technique » ou « offre financière » selon le cas, ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention « à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres avis d'appel d'offre ouvert avec capacité minimal N° 09/2025 l'objet de un avis d'appel d'offre » suite à l'article 67 du décret présidentiel N° 15-247 DU 16/09/2015

la validité des offres est fixe à 105 jours (90+15). Le délai du dépôt des offres est fixé à 15 jours à partir de la 1ère date parution dans les journaux nationaux ou la presse électronique ou BOMOP de 08h00 jusqu'à 12h00, la séance d'ouverture des plis se tiendra le même jour à 14h00, au niveau du siège APC de Sidi Ben Adda, si ce jour coïncide un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant .

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires à assister à la séance d'ouverture des plis au niveau du siège APC DE SIDI BEN ADDA.

Le Président De L'assemblée Populaire Communale

ANEPE : 2531016096

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA D'ORAN

NIF : 408015000031086
N° 13 /SDIR/DTP/2025

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Oran, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet portant l'intitulé : **Travaux de déboulement de la RN108 entre El Hamouli et la limite de la wilaya d'Oran**

Travaux de déboulement de la RN108 entre El Hamouli et la limite de la wilaya d'Oran

Pour participer à cet appel d'offres. Les entreprises doivent satisfaire aux conditions d'éligibilité suivantes :

- Avoir un certificat de qualification et classification professionnelle en activité principale dans le domaine des Travaux Publics, catégorie Sept (07) ou plus, en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
- Avoir réalisé au moins un projet de réalisation de route (réalisation, création, déboulement, renforcement, modernisation) qui comporte un volume des terrassements, notamment (les déblais et/ou remblais) est supérieur ou égal à 400.000 M3 et Avoir mis en œuvre au moins une quantité d'enrobé (Grave Bitumineux et/ou Béton Bitumineux) supérieur ou égal à 20.000 tonnes.
- N.B : Justifier par des attestations de bonne exécution délivrées par des services contractants publics, qui doivent comporter le volume des terrassements, notamment les déblais et/ou remblais et la quantité des enrobés (BB et/ou GB).
- Avoir réalisé durant les trois (3) dernières années une moyenne de chiffre d'affaire supérieure ou égale à 300.000.000,00DA.

N.B : il n'est pas prévu de regroupement dans la présente soumission.

Les entreprises peuvent retirer le cahier des charges à compter de la date de parution du présent avis d'appel d'offre dans la presse nationale, auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Oran, 2ème étage, Boulevard Mimouni Lachem - Oran - contre un paiement d'une somme de 10 000,00 DA acquitter auprès du trésor public de la wilaya d'Oran et justifier par une quittance de contre paiement jointe au dossier de candidature.

Contenu du dossier de soumission :

Conformément aux dispositions de l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires devront obligatoirement joindre à leurs dossiers de soumission les pièces réglementaires citées à l'article 13 du présent cahier des charges.

- I- Dossier de candidature conformément au cahier des charges (voir l'article 13/contenu du dossier de soumission /instruction aux soumissionnaires du CDC) :
- II- Offre technique : conformément au cahier des charges (voir l'article 13/ contenu du dossier de soumission /instruction aux soumissionnaires du CDC)
- III- Offre financière : conformément au cahier des charges (voir l'article 13/ contenu du dossier de soumission /instruction aux soumissionnaires du CDC)

En vertu de l'article 125 de décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, le soumissionnaire joindra à son offre une caution de soumission d'un montant supérieur à 1% du montant de l'offre pour les soumissionnaires dont le montant de l'offre dépasse un (1) milliard de DA, émise par une Banque de droit algérien ou la Caisse de garantie des Marchés Publics.

Les offres (Dossier de candidature, offre technique et financière) doivent être déposées au siège de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Oran 2ème étage -Bd Mimouni Lachem -Oran- en (03) trois enveloppes séparées sous un pli cacheté anonyme et portant la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N° 13 /SDIR/DTP/2025
Travaux de déboulement de la RN108 entre El Hamouli et la limite de la wilaya d'Oran

et à l'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres .

- La durée de préparation des offres est fixée à trente (30) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale écrite ou électronique ou le BOMOP.
- Les plis seront déposés le dernier jour de la durée de préparation des offres avant 13h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- L'ouverture des plis techniques et financiers se fera en séance publique le même jour de la date de dépôt des offres à 14h00 au siège de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Oran. Les soumissionnaires sont cordialement invités à y assister.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de la durée de préparation des offres augmentée de 90 jours.

LE DIRECTEUR

ANEPE : 2531016066

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN
DAIRA DE BIR EL DJIR
COMMUNE DE BIR EL DJIR

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
NIF 41200200003101913101

Conformément aux dispositions de l'article 65du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

Le Président de L'A.P.C de BIR EL DJIR informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales dans le cadre de l'opération suivante :

**ACQUISITION DU MATERIEL AU PROFIT DU PARC DE LA COMMUNE
(CAMIONS ET ENGINS)**

Publie dans les journaux nationaux () en date du 18/11/2025 (REFLEXION) du 19/11/2025.

Après évaluation des plis selon les critères du cahier des charges l'opération a été attribué comme suit :

Soumissionnaire retenu	Note technique	Montant proposé DA TTC	Délai proposé	NIF	Critères de choix
SARL PENGPU ALGERIE	95	139 111 000,00	14 jours	09990209027125902002	MOINS DISANT

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret cité ci-dessus et disposition de l'article 56 de la loi N° 23-12 DU 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives au marché publics le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire d'un marché ou son annulation, la déclaration d'infructuosité ou l'annulation de la procédure peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente.

Le recours est introduit dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour suivant ouvrable.

Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offre technique et financière, à se rapprocher de nos services , au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire , pour leur communiquer ces résultats . par écrit.

Le président d'APC DE BIR EL DJIR

ANEPE : 2531016055

Réflexion 11/12/2025

Réflexion 11/12/2025

La carte électronique remplace le livret d'épargne

L'annonce touche des centaines de milliers d'épargnants, Algérie Poste a lancé une opération de remplacement des anciens carnets de dépôt de CNEP-Banque par une carte électronique baptisée CNEP-Poste. Une transition majeure qui redéfinit les habitudes des usagers, et qui soulève plusieurs questions pratiques.



Dans un communiqué publié sur Facebook, l'entreprise rassure toutefois, la procédure se fait simplement, directement au bureau de poste où le compte a été ouvert, et les clients continueront à effectuer leurs opérations sans interruption grâce à un document temporaire remis sur place. Algérie Poste indique que chaque titulaire d'un carnet d'épargne doit désormais se présenter au bureau dans lequel il a initialement ouvert son compte. Sur place, l'agent récupère l'ancien carnet et fournit immédiatement un reçu temporaire. Ce do-

cument sert de support officiel pour toutes les transactions jusqu'à la réception de la nouvelle carte CNEP-Poste. Selon Algérie Poste, le reçu temporaire contient également le mot de passe permettant d'accéder à EC-CNEP, la plateforme digitale dédiée. Grâce à cet identifiant, les clients pourront consulter leur compte, suivre leurs opérations et profiter de fonctionnalités en ligne qui réduisent les déplacements en bureau de poste. Cette étape marque une évolution importante dans la gestion de l'épargne. En introduisant des services numériques destinés à faciliter les opérations

quotidiennes des usagers, Algérie Poste multiplie les solutions électroniques pour fluidifier les démarches et renforcer la sécurité des opérations. Avec l'arrivée de la carte CNEP-Poste, les détenteurs de comptes bénéficieront d'un support moderne, mieux adapté aux usages actuels et compatible avec les services électroniques proposés par l'institution. Cette opération s'inscrit dans une stratégie plus large de modernisation des outils de gestion de l'épargne. Ainsi, le passage du carnet physique à la carte électronique constitue une étape clé de cette transformation.

ALGER

L'Académie de la langue arabe tient sa deuxième conférence scientifique

L'Académie algérienne de la langue arabe (AALA), a tenu, à Alger, sa deuxième conférence scientifique pour célébrer la langue arabe et promouvoir sa place dans les domaines de la littérature et des sciences. Les travaux de cette conférence ont débuté au Centre familial de la Caisse nationale de sécurité sociale à Ben Aknoun (Alger), en présence du conseiller du président de la République, chargé de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la culture, M. Nasreddine Bentifour, du président du Haut Conseil islamique (HCI), M. Mabrouk Zaid El-Kheir, ainsi que de représentants du Conseil de la nation, de l'Assemblée populaire nationale (APN), du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

et de l'Association des oulémas musulmans algériens. Le président de l'Académie, M. Cherif Meribai a précisé que "la concomitance de la tenue de cette conférence avec la Journée mondiale de la langue arabe constitue une reconnaissance de son statut et de son rôle dans l'édition de la civilisation". Il a affirmé, à cet égard, que l'Académie "renouvelle son engagement pour que la langue arabe reste forte dans les programmes d'enseignement, présente dans l'administration et les médias, et garante de l'identité d'une nation qui ne renie pas sa langue, ne renonce pas à son patrimoine et n'ignore pas son rôle dans la marche vers le progrès scientifique et civilisationnel". Concernant le bilan annuel de l'Académie, M. Meribai a passé en revue "les projets de lexico-

graphique qui visent à franchir de nouvelles étapes à travers le développement d'outils de recherche linguistique et l'élargissement du réseau de coopération scientifique avec les établissements universitaires", en plus d'une "participation active aux salons et aux rencontres au niveau national et international". L'Académie est parvenue à "jeter des bases solides pour des plateformes numériques linguistiques et à mettre en œuvre des initiatives visant à promouvoir la langue arabe dans l'administration, les médias et divers secteurs vitaux", a-t-il ajouté. A cette occasion, les prix annuels de l'Académie ont été remis et plusieurs personnalités intellectuelles et culturelles ont été distinguées, en plus de la présentation des travaux réalisés par l'Académie.

Trois projets primés lors du 15e Salon de l'innovation

La 15e édition du Salon de l'innovation, organisée à l'Ecole nationale polytechnique d'Oran (ENPO), s'est clôturée par la remise des prix aux lauréats des meilleurs projets innovants, sélectionnés parmi 117 projets en lice. La première place est revenue à l'Entreprise Industrielle Algérienne de Transport (SITAL) pour son projet intitulé " Banc de test de rotation pompe-bougie Tramway ", une innovation à forte portée industrielle visant l'optimisation de la maintenance des cabines du tramway. La deuxième place a été attribuée au Centre de Recherche en Technologie des Semi-conducteurs pour l'Energétique (CRTSE) pour son projet " Dispositif de régénération des performances des cellules solaires au silicium par injection de courant électrique ", destiné à améliorer les performances des technologies photovoltaïques. Quant à la troisième place, elle a été décrochée par l'inventeur indépendant Zerouali Djilali pour son projet " Fabrication d'une chaise médicale sportive électronique pour patient paralysé, spécialisée dans le massage physique pour la rééducation ", une innovation à vocation médico-technique. Par ailleurs, le Prix d'encouragement a été attribué à l'Université Mohamed-Boudiaf de M'sila pour son projet " Système et procédé de production d'engrais organique à partir de déchets organiques domestiques, animaux et végétaux ", valorisant l'économie circulaire et la protection de l'environnement. La cérémonie de clôture a, par ailleurs, été marquée par l'attribution de trois prix pour les meilleurs Centres d'Appui à la Technologie et à l'Innovation (CATI), en plus d'un prix d'encouragement, dans l'objectif de valoriser leurs efforts et de motiver tous les centres à renforcer leur rôle dans la formation des étudiants et la sensibilisation à la protection des inventions. Le premier prix du meilleur centre d'appui pour l'année 2025 a été remporté pour la deuxième année consécutive par l'Université des sciences et technologie Houari-Boumediene (USTHB) d'Alger, qui détient plus de 90 demandes de brevets et 6 brevets obtenus. Le deuxième prix a été décroché, quant à lui, par l'Université de Tlemcen, qui compte plus de 80 demandes de brevets et de 5 brevets obtenus, alors que le troisième prix a été attribué par le Centre de Recherche scientifique et technique en analyses Physico-Chimiques (CRAPC) qui détient plus de 30 demandes de brevets et 7 brevets obtenus, et deux commercialisés. L'université d'Oum El Bouaghi qui détient plus de 30 demandes de brevet, a décroché, pour sa part, le prix d'encouragement. Le 15e édition du Salon de l'innovation, s'est déroulé sur trois jours, avec la participation de 150 exposants, dont 117 projets en lice pour le concours du meilleur projet innovant. Un programme d'atelier de formation a été organisé en marge du Salon, avec des thématiques en mesure d'appuyer les porteurs de projets, pour le dépôt de brevet de propriété industrielle notamment.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Création d'une cellule de veille cybernétique

L'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE) a affirmé que la création d'une cellule de veille cybernétique relevant de sa tutelle, conformément à un texte réglementaire publié récemment au Journal officiel, était de nature à lui conférer une nouvelle dynamique et à lui permettre de s'acquitter de ses missions avec rigueur et efficacité, a indiqué mardi un communiqué de l'Organe. Ce texte réglementaire constitue une "nouvelle démarche permettant à l'ONPPE d'exercer ses missions de manière optimale, en garantissant avec précision et efficacité, la prise en charge des enfants, en coordination avec l'ensemble des acteurs des départements ministériels, des organismes publics et de la société civile", précise le communiqué. Le texte réglementaire relatif à la création de la cellule de veille cybernétique figure dans le décret exécutif 25-309 du 16 novembre 2025, modifiant et complétant le décret exécutif 16-334 du 19 décembre 2016 fixant les conditions et les modalités d'organisation et de fonctionnement de l'ONPPE, publié dans le Journal officiel 79 du 27 novembre 2025. Ce décret exécutif intervient conformément "aux instructions émanant des services de la Présidence de la République concernant la mise en place d'un mécanisme national chargé de la protection de l'enfance dans l'espace cybernétique et en renforcement des dispositifs de signalement et de veille mis à la disposition de l'ONPPE", conclut le communiqué.

Réflexion
www.reflexion.dz



Contact

Tel : 045 413 3 22

0555 850 858

Fax : 045 413 655

Email : redacreflexion@yahoo.fr

redacreflexion@gmail.com

Web : www.reflexion.dz



GENCIVE GONFLÉE : Définition, symptômes et traitements

Une gencive gonflée (ou enflammée) est un symptôme courant, souvent le premier signe d'une maladie gingivale, qui nécessite une attention particulière pour éviter des complications plus graves.

Le gonflement de la gencive, scientifiquement appelé gingivite, est une inflammation des tissus qui entourent les dents. Une gencive saine est généralement fine, de couleur rose pâle et ferme. Une gencive gonflée, en revanche, est le résultat d'une réponse inflammatoire de l'organisme face aux bactéries présentes dans la plaque dentaire. Les signes et symptômes associés au gonflement des gencives incluent : Gencives rouges, violacées ou d'apparence brillante (au lieu de rose pâle). Saignements lors du brossage des dents ou de l'utilisation de fil dentaire. Sensibilité ou douleur au toucher et lors de la mastication. Mauvaise haleine persistante (halitose). Parfois, une sensation de dents qui bougent ou de récession gingivale (gencive qui se rétracte). Un gonflement localisé autour d'une seule dent peut indiquer un abcès dentaire ou une dent de sagesse en éruption. Le traitement dépend de la cause et de la gravité du gonflement.

Nettoyage professionnel : Pour une gingivite légère, un détartrage professionnel par le dentiste ou le parodontiste est le traitement de base. Il permet d'éliminer la plaque et le tartre accumulés sous la gencive, ce qui résout souvent le problème. Hygiène rigoureuse : À domicile, il est crucial d'adopter une



hygiène bucco-dentaire rigoureuse, incluant un brossage délicat avec une brosse à dents souple et l'utilisation quotidienne de fil dentaire ou de brossettes interdentaires pour éliminer la plaque bactérienne. Bains de bouche : Des bains de bouche antimicrobiens (prescrits par un professionnel) peuvent être

recommandés. Des solutions naturelles, comme l'eau salée, peuvent aider à réduire le gonflement et la douleur. Traitements médicaux : En cas d'infection plus sévère (parodontite ou abcès), le dentiste peut prescrire des antibiotiques ou procéder à un traitement plus approfondi (surfaçage radiculaire).

Faut-il éviter l'eau gazeuse quand on a de l'hypertension ?

Le sodium est l'ennemi de l'hypertension. Le sodium favorise la rétention d'eau, ce qui augmente le volume sanguin et, par conséquent, la pression dans les artères. Certaines eaux gazeuses sont naturellement très riches en sodium (comme la St-Yorre ou la Vichy Célestins, qui sont d'ailleurs parfois recommandées en cas de baisse de tension). Celles-ci doivent être consommées avec modération, voire évitées, si vous souffrez d'hypertension. Le gaz carbonique n'est pas le problème : Les bulles (gaz carbonique) n'ont pas d'impact direct significatif sur la tension artérielle en elles-mêmes, hormis un potentiel effet sur le débit sanguin cérébral à très court terme. Les eaux gazeuses sans sucre et pauvres en sodium sont sûres : Boire de l'eau gazeuse non sucrée et pauvre en sodium peut même être une bonne alternative aux boissons sucrées, qui elles, sont mauvaises pour la santé et peuvent impacter négativement la tension artérielle. Privilégiez les eaux pauvres en sodium : Choisissez des eaux gazeuses qui contiennent moins de 50 mg de sodium par litre. De nombreuses eaux minérales (plates ou gazeuses) sont naturellement pauvres en sodium, telles que Contrex, Vittel, Évian, ou La Salvetat. Lisez les étiquettes : Vérifiez toujours l'étiquette nutritionnelle pour connaître la teneur exacte en sodium. Évitez les boissons gazeuses sucrées : Les sodas et autres boissons pétillantes sucrées sont à éviter en raison de leur teneur en sucre et de leur impact sur le poids et la santé cardiovasculaire.

Otorrhée (oreille qui coule) : quelles causes ? que faire ?



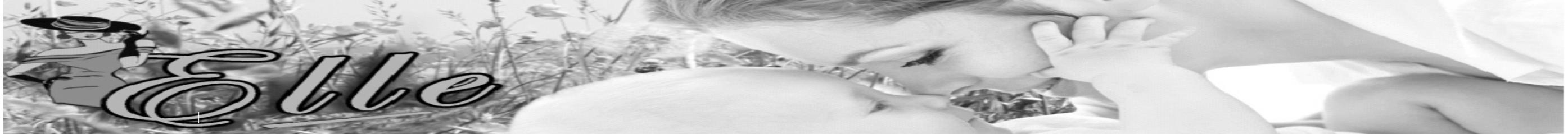
Les causes les plus courantes sont : Excès de cérumen (cire d'oreille) : C'est la cause la plus fréquente et la plus bénigne. Le cérumen s'écoule naturellement de l'oreille. Otite externe aiguë ("oreille du nageur") : Une infection du conduit auditif externe, souvent due à l'humidité, qui provoque un écoulement purulent, généralement accompagné de douleurs et de démangeaisons. Otite moyenne aiguë (OMA) : Une infection derrière le tympan. Si l'écoulement se produit, c'est généralement que la pression a provoqué une perforation du tympan, permettant au liquide infecté (jaune, trouble ou parfois sanguinolent) de s'écouler. Drains transstympatiques (diabolo) : Chez les enfants porteurs d'implants auriculaires pour des otites chroniques, un écoulement peut survenir en cas d'infection, car il y a un passage direct. Traumatisme ou corps étranger : Une blessure au tympan (par un coton-tige, par exemple)

ou un objet coincé dans l'oreille peut provoquer un écoulement. Cas plus rares : Un cholestéatome (accumulation de peau dans l'oreille moyenne, souvent malodorante et chronique), une mastoïdite (infection de l'os derrière l'oreille) ou, très rarement, une fuite de liquide céphalorachidien (liquide clair, suite à un traumatisme crânien). Que faire en cas d'otorrhée ? La conduite à tenir dépend de la nature de l'écoulement et des symptômes associés. Consulter un médecin : Si l'écoulement persiste plus de 24 à 48 heures, est accompagné de douleur, de fièvre, d'une baisse d'audition, est malodorant, ou si c'est la première fois que cela se produit, une consultation médicale est indispensable. Garder l'oreille propre et sèche : Nettoyez délicatement l'extérieur de l'oreille avec une lingette humide propre. Soulager la douleur : Des analgésiques en vente libre, comme l'ibuprofène ou le paracétamol, peuvent aider à soulager l'inconfort.

Rétinite pigmentaire : symptômes, diagnostic, traitement

Les symptômes apparaissent généralement de manière progressive, souvent pendant l'enfance ou l'adolescence, et évoluent sur plusieurs décennies. Vision nocturne réduite (héméralopie) : C'est souvent le premier signe. Les personnes atteintes ont des difficultés à voir dans l'obscurité ou dans des conditions de faible éclairage. Perte progressive du champ visuel périphérique : La vision latérale diminue graduellement, créant un effet de "vision en tunnel" (le patient ne voit que ce qui se trouve directement devant lui). Difficultés à distinguer les couleurs : Principalement le bleu et le jaune. Sensibilité à la lumière (photophobie) : Une gêne face à la lumière vive peut survenir. Perte de la vision centrale : Bien que la vision centrale soit souvent préservée jusqu'à un stade avancé de la maladie, elle finit par se dégrader, rendant difficiles des tâches détaillées comme la lecture. Le diagnostic est posé par un ophtalmologiste, généralement après l'observation des symptômes initiaux (mauvaise vision nocturne). Examen du fond d'œil : L'ophtalmologiste observe la

présence de dépôts pigmentés caractéristiques en forme de "spicules osseux" dans la rétine et un rétrécissement des vaisseaux rétiniens. Électrorétinogramme (ERG) : Cet examen mesure l'activité électrique de la rétine en réponse à des stimulations lumineuses, ce qui permet d'évaluer la fonction des photorécepteurs et de confirmer le diagnostic. Tests génétiques : Des tests génétiques peuvent être réalisés pour identifier la mutation spécifique responsable, ce qui est crucial pour le conseil génétique familial et l'orientation vers des thérapies cibles. Il n'existe pas de traitement curatif permettant de guérir complètement la rétinite pigmentaire pour la majorité des patients à ce jour. Implants rétiniens (prothèses rétiniennes) : Pour les stades très avancés, des implants rétiniens peuvent être envisagés pour restaurer partiellement la vision. Suppléments de vitamine A : Un ophtalmologiste peut recommander des suppléments de vitamine A sous surveillance médicale stricte pour potentiellement ralentir la progression de la maladie.



Comment nettoyer ses bijoux et les rendre éclatants

Tout d'abord, parlons des produits que l'on a tous à la maison : la brosse à dents et le dentifrice. Bien souvent, on conseille le dentifrice pour nettoyer les bijoux, mais beaucoup ont peur qu'il soit trop abrasif. Rassurez-vous : il fonctionne à merveille sur l'or, l'argent et les diamants. En revanche, c'est à éviter sur les pierres précieuses et les perles qui sont trop délicates. Quant à la brosse à dents à poils doux, elle permet de frotter en douceur dans tous les recoins. Souvent, les bijoux aiment aussi tremper quelques heures dans un bol de bière ou un quart d'heure dans un bol tapissé de papier aluminium dans lequel on ajoute un peu d'eau tiède, de sel, de bicarbonate de soude et de produit vaisselle. Après on doit bien sûr frotter, rincer et pourquois pas lustrer le tout avec une peau de chamois. La mie de pain ou une gomme blanche sont des solutions incroyables pour faire briller les bijoux et gommer leurs petites saletés. Sinon, reste la technique de la cendre froide à brosser sur les bijoux avant de rincer puis frotter avec une peau de chamois. Régulièrement, vous pouvez astiquer les bijoux en argent avec une peau de chamois pour éviter l'aspect patiné qui vieillit leur aspect.

Pour un nettoyage plus poussé, utilisez une pâte à base d'eau et de bicarbonate ou du jus de citron ! En effet, cela permettra de retirer la crasse qui ternit l'argent. Même chose avec le blanc de Meudon ou la craie blanche qui nettoient et font briller de mille feux. Ici, on imberra juste un chiffon de poudre avant d'astiquer le bijou. Aussi, vous pouvez lui offrir un bain de deux heures dans du vinaigre blanc avant de bien rincer ! Par ailleurs, notez qu'un bijou en argent orné de pierres précieuses pourra simplement être un peu trempé dans de l'eau savonneuse puis frotté avec un chiffon humide en microfibre. Un chiffon doux imbibé de quelques gouttes d'alcool à 70° pourra aussi retirer les taches difficiles et donner du brillant. Pour l'or, un bain avec un peu d'eau gazeuse et quelques gouttes de produit vaisselle feront des merveilles. Glissez-y vos bijoux un moment puis brossez tout en douceur pour retirer les traces les plus récalcitrantes. Bien sûr, une eau savonneuse peut convenir aussi, mais sera juste un peu moins efficace. Mais elle a le mérite de fonctionner aussi sur les bagues en diamants ou pierres précieuses en utilisant de préférence un shampoing doux.



Boutons sur les joues : comment s'en débarrasser ?

Sur les joues, sur le menton, ou sur le reste du visage, il existe un tas d'astuces à adopter quotidiennement pour lutter contre les boutons. Utiliser des soins adaptés : on parle de soins non comédogènes (qui ne vont pas boucher les pores). On évite également les huiles essentielles, qui sont pour la plupart comédogènes. On adopte également des soins pour peaux acnéiques. Nettoyer et hydrater la peau : utilisez un nettoyant doux matin et soir, pour éliminer le surplus de sébum et les imperfections accumulées le matin et le soir. Ensuite, hydratez votre peau avec de la crème matin et soir et buvez beaucoup d'eau, pour l'hydrater de l'intérieur. Une peau déshydratée répondra en créant plus de sébum. Pour les hommes, veillez à correctement nettoyer votre barbe, celle-ci peut être un véritable nid à bactéries. Ne pas toucher aux boutons : ne touchez pas et ne percez pas vos boutons, vous risquez d'infecter la zone et d'empirer la situation. Faites attention au maquillage : s'il est tentant de camoufler son visage avec plusieurs couches de fond de teint, il faut arrêter. Le maquillage peut boucher davantage les pores, surtout s'il est mal démaquillé et nettoyé le soir. Le mieux reste d'utiliser du maquillage léger, en petite quantité. Ayez un mode de vie sain : mangez des aliments riches en vitamines et minéraux, pour purifier l'organisme et éviter les carences et limitez le sucre, le gras et le sel. Ayez une activité physique régulière, pour évacuer le stress et purifier votre organisme.



Cigares aux cacahuètes et miel

Ingédients: 3 tasse cacahuètes concassées finement avec leur peau 1 tasse sucre glace 1 c-a-soupe fleur d'oranger 1 blanc d'oeuf 1 pincée cannelle miel fleur d'oranger feuilles de brick

Préparation: commencer par mélanger les cacahuètes ainsi que le sucre glace dans un saladier.ajouter la pincée de cannelle ainsi que le filet de fleur d'oranger.ajouter le blanc d'oeuf petit à petit en ramassant la pâte il faut obtenir une boule qui tienne pour la façonner mais un peu collante.Prendre une petite boule et façonner un boudin. Placer sur la feuille de brick à l'extrême et rouler.badigeonner l'extrême de blanc d'oeuf et fermer le cigare. répéter pour le reste des feuilles de brick.chauffer l'huile. verser le miel dans une casserole ajouter une cuillère à soupe de fleur d'oranger et chauffer le miel.plonger les feuilles de brick dans l'huile chaude et dorer de tous les côtés. Égoutter les cigares et les plonger dans le miel chaud. Disposer ensuite sur une assiette de service et saupoudrer de sésames ou cacahuètes concassées.



Comment savoir si le bébé a un souffle au cœur ?



La majorité des souffles cardiaques chez les enfants sont "innocents" (fonctionnels) et sans gravité, disparaissant souvent d'eux-mêmes. Cependant, si le souffle est lié à une malformation cardiaque (souffle "organique"), d'autres symptômes peuvent apparaître : Difficultés respiratoires : Respiration rapide, difficile, ou essoufflement, surtout pendant la tétée. Problèmes d'alimentation et de prise de poids : Mauvaise alimentation, transpiration excessive pendant les repas, ou retard de croissance. coloration de la peau : une coloration bleutée (cyanose) des lèvres, de la langue ou des extrémités. Irritabilité ou léthargie : Une irritabilité inhabituelle ou, à l'inverse, un besoin de sommeil excessif. Gémissement : Dans de rares cas, un gonflement des pieds ou des chevilles peut être observé chez les enfants plus âgés, signe d'insuffisance cardiaque. Le diagnostic d'un souffle au cœur est posé par un médecin. Si un souffle est détecté, des examens complémentaires peuvent être nécessaires pour déterminer s'il est bénin ou s'il nécessite une prise en charge spécifique : Échocardiographie : Une échographie du cœur pour visualiser sa structure et le flux sanguin. Électrocardiogramme (ECG) : Pour enregistrer l'activité électrique du cœur. Radiographie du thorax : Pour évaluer la taille et la forme du cœur et des poumons. Si vous observez l'un des symptômes mentionnés ci-dessus chez votre bébé, il est essentiel de consulter rapidement un médecin ou un pédiatre.

Perçage d'oreilles : à quel âge mon enfant peut-il le faire ?

Il n'existe pas d'âge légal minimum pour le perçage des oreilles en France, mais les professionnels de santé et perceurs recommandent généralement d'attendre que l'enfant soit assez mature pour en prendre soin lui-même. Voici les principales recommandations : Recommandations pédiatriques : Bien que certaines sources mentionnent la possibilité de percer dès 2 à 4 mois (après les premiers vaccins), l'Académie américaine de pédiatrie conseille d'attendre que l'enfant soit assez âgé pour nettoyer la zone percée lui-même afin de réduire le risque d'infection. Âge de maturité : L'âge le plus souvent cité où les enfants sont capables de comprendre et de suivre les consignes d'hygiène se situe entre 6 et 10 ans. Il est préférable d'attendre que l'enfant exprime lui-même le souhait de porter des boucles d'oreilles. Avant l'âge de 4 ans, il peut être difficile de lui expliquer le processus et les soins nécessaires. Quelle que soit l'option choisie, la présence d'un parent ou tuteur légal est obligatoire pour tout mineur, et une autorisation parentale est requise par la plupart des professionnels.





L'ÉCOLOGIE,
ON LE DIT.
ON LE FAIT!

ST-P
Réduisons-vite
nos déchés !

algérie
ÉCOLOGIE
Changeons de rythmes



Ballie, le robot Samsung qui devait vivre chez vous



Depuis 2020, le petit robot Samsung Ballie ressemblait davantage à un concept qu'à un produit terminé et prêt à être commercialisé. En début d'année pourtant, la marque promettait un lancement dans le courant de l'été, mais à l'approche de Noël, toujours aucune trace de Ballie... C'était en janvier dernier, dans le cadre du CES 2025, le géant coréen Samsung exhibait son petit robot domestique, Ballie. Un petit robot conçu pour nous accompagner à la maison, et se connecter à notre écosystème d'appareils connectés, afin de baisser ou augmenter le thermostat, d'allumer les lumières connectées de chaque pièce, d'afficher notre calendrier du jour (via un projecteur intégré) ou, encore, de modifier le volume d'une enceinte connectée. En réalité, Ballie semble être l'un de ces projets que les géants du secteur high-tech promettent depuis des années... sans jamais vraiment les concrétiser. Le petit robot avait fait une première apparition en 2020, alors sous la forme d'un simple prototype destiné à montrer le savoir-faire du géant coréen, sans aucune ambition de commercialisation. Quatre ans plus tard, Samsung remettait Ballie sur le devant de la scène avec une version revue et nettement plus importante, dopée à l'intelligence artificielle.

Neo 2, l'irrésistible petit drone qui donne envie de s'envoyer en l'air



Le fabricant renouvelle son drone de poche avec de nouvelles fonctions qui le rendent incontournable. Ce n'est plus un drone, c'est un cheval de Troie ! Avec Neo 2, DJI souhaite convertir le plus grand nombre à l'utilisation de ses petits objets volants. Le successeur du petit Neo qui possédait déjà bien des vertus, comble les lacunes de son ainé et atterrit avec de nouvelles fonctionnalités dans ses soutes. Et ce, pour un tarif qui donne vraiment envie de monter à bord. 20 Minutes l'a testé. Comme beaucoup d'autres, nous étions vite tombés sous le charme de

Neo, le petit drone de poche lancé par DJI mi-2024. D'une utilisation bénigne, il ne nécessitait pas d'avoir son certificat de pilotage, décollait et atterrissait depuis la paume de la main et enregistrait de belles images dans la plupart des circonstances. Avec son successeur, le Neo 2, place à un mini-drone à l'esthétique assez proche, mais qui fait beaucoup, beaucoup plus que son ainé. À peine plus lourd (151 g contre 135 g), son principe de fonctionnement est le même. Le quadrirotor peut toujours décoller et atterrir depuis la paume de la main de

Toyota crée un fauteuil "roulant" pas comme les autres !



Présenté au Japan Mobility Show 2025, le concept Walk Me de Toyota ne ressemble à rien de ce que l'on connaît. Ni voiture, ni robot, ni fauteuil roulant au sens classique :

c'est une plateforme de mobilité à quatre pattes, pensée pour aider les personnes à se déplacer dans des environnements où les roues montrent leurs limites. Escaliers, trot-

toirs irréguliers, chemins de campagne... rien ne semble résister à ce "Walk Me", un robot atypique et porteur de promesses pour les personnes à mobilité réduite. Pour concevoir Walk Me, Toyota s'est directement inspiré du monde animal. Le fauteuil remplace les roues par quatre jambes articulées et repliables, capables de marcher, grimper et même s'agenouiller. Grâce à un ensemble de capteurs, de radars et d'algorithme d'intelligence artificielle, chaque patte ajuste sa position en temps réel pour maintenir l'équilibre et franchir les obstacles avec souplesse. Cette approche biomimétique s'inspire des chèvres ou des crabes, dont les mouvements assurent stabilité et agilité sur les terrains les plus hostiles. À mi-chemin entre un robot Boston Dynamics et un fauteuil d'assistance, Walk Me illustre la volonté de Toyota de rendre la robotique utile et inclusive. Le siège, au design doux et ergonomique, s'adapte à la morphologie de l'utilisateur.

Aqara Smart Lock u200 Lite : la serrure connectée accessible à tous

Autrefois réservée à une poignée de passionnés aisés, la domotique s'est depuis largement démocratisée. Et les serrures connectées n'ont pas échappé au mouvement. Portées par l'essor d'Airbnb et des locations de courte durée, elles permettent désormais aux propriétaires de générer des accès à distance sans avoir à se déplacer, tout en rassurant sur la sécurité. Aujourd'hui, plus besoin de casser sa tirelire pour goûter au confort de la serrure connectée aussi appelée « smart lock » : certains modèles affichent un rapport qualité/prix compétitif, combinant simplicité d'usage, connectivité complète et sécurité renforcée. C'est précisément la promesse de la nouvelle Aqara U200 Lite, une serrure connectée proposée autour des 100€ (voire moins en période promotionnelle) et qui entend bien cocher toutes les cases de la maison intelligente sans prise de tête. La serrure Aqara u200 Lite est la petite soeur de l'Aqara u200 commercialisée en France en juillet 2024 et qui propose, en plus de la serrure, un clavier avec digicode et reconnaissance d'empreintes digitales pour 269,99€ (prix fabricant).

SPORT



COUPE ARABE FIFA 2025 : ALGÉRIE – ÉMIRATS

Madjid Bougherra avertit ses joueurs



La sélection algérienne A a validé son billet pour les quarts de finale de la Coupe Arabe FIFA 2025 à l'issue de sa victoire face à l'Irak sur le score de deux buts à zéro. Un succès qui permet aux hommes de Madjid Bougherra de poursuivre leur parcours dans la compétition et d'aborder la phase éliminatoire avec confiance,

tout en conservant un discours mesuré et prudent quant à la suite du tournoi. À l'issue de la rencontre, le sélectionneur national A a tenu à saluer l'attitude de ses joueurs, mettant en avant l'état d'esprit affiché sur le terrain. Il a rappelé que l'objectif principal de cette rencontre était avant tout la qualification, tout en souli-

gnant l'importance de maintenir une mentalité conquérante dans ce type de compétition où chaque match peut faire basculer un parcours. Selon lui, l'engagement, la solidarité et la discipline collective ont été des éléments déterminants dans ce succès face à une équipe irakienne pourtant privée rapidement d'un joueur.

FOOTBALL

La FIFA débarque en Algérie pour une mission spéciale

Une délégation de la FIFA a effectué une visite hier à Tlemcen, cruciale afin d'évaluer le Centre technique régional de la FAF. Ce centre, longtemps interrompu en raison de différends entre le bureau d'études et l'entreprise chargée de sa construction, a vu ses travaux relancés sous la supervision du président de la Fédération algérienne de football, Waliid Saïdi. La visite s'inscrit dans la pré-

paration de l'arrivée officielle du président de la FIFA, Gianni Infantino, prévue pour la fin janvier 2026, qui inaugurerait le centre. Le Centre technique régional a bénéficié d'un financement important de la FIFA, dans le cadre du projet « Forward », destiné à soutenir les infrastructures sportives et techniques des fédérations nationales. La mission de la délégation ce mercredi à Tlemcen, Lalla Setti,

consistait à vérifier la qualité des installations, l'avancement des travaux et la conformité avec les normes internationales. Les terrains, les salles de formation et les équipements sportifs ont été minutieusement inspectés pour s'assurer que les jeunes talents et les encadrants techniques pourront bénéficier d'un environnement optimal.

USM ALGER (LIGUE 1)

Che Malone convoqué par la sélection du Cameroun

Lors du dernier match de Ligue 1 algérienne, Che Malone a une nouvelle fois démontré toute l'étendue de son talent en défense centrale. Opposé à la JS Kabylie, le joueur de l'USM Alger s'est illustré par son sens du placement, sa puissance dans les duels et sa

capacité à relancer proprement le ballon, contribuant largement à la victoire de son équipe. Sa performance remarquable n'est pas passée inaperçue, et elle s'accompagne désormais d'une grande nouvelle: Malone a été convoqué en équipe nationale du Cameroun pour la

prochaine Coupe d'Afrique des Nations, en remplacement de Castillejo, le défenseur du club qatari Al-Duhail, blessé. Cette sélection constitue une étape majeure dans la carrière du joueur, qui voit son travail acharné récompensé par la confiance de son sélectionneur.

FOOTBALL (ALLEMAGNE)

Après Maza, l'Algérien Bilal Daou fait parler de lui

Le jeune prodige algérien Bilal Daou continue de faire parler de lui en Allemagne grâce à ses performances remarquables avec l'Eintracht Francfort. À seulement 16 ans, le capitaine de la sélection nationale des moins de 17 ans s'impose déjà comme un joueur clé dans les rangs du club allemand,

captivant les observateurs du football européen par son talent et sa maturité sur le terrain. Depuis le début de la saison en Allemagne, Bilal Daou a inscrit cinq buts et délivré six passes décisives, contribuant de manière significative aux résultats de l'Eintracht Francfort dans le championnat de

jeunes. Ses statistiques, déjà impressionnantes pour son âge, témoignent d'une capacité exceptionnelle à marquer et à créer des opportunités pour ses coéquipiers. Sa vision du jeu et sa rapidité d'exécution font de lui un atout précieux pour son équipe et laissent entrevoir un avenir prometteur.

JUDO - TOURNOI DU NORTH AMERICAN

De l'or pour l'Algérien Imad Benazoug

Le judoka algérien Imad Benazoug a décroché une nouvelle médaille d'or sur les tatamis américains, cette fois-ci lors du tournoi du North American Judo, disputé à Wayne, confirmant son statut d'étoile montante de la discipline depuis son arrivée aux Etats-Unis il y a moins de quatre mois. Installe à Philadelphie pour donner un nouvel élan à sa carrière, l'ancien pensionnaire d'El Harrach puis d'Ouled El Bahia (Oran) enchaîne les performances de haut niveau. Son dernier succès vient s'ajouter à une bonne série de performances : quatre médailles d'or et une de bronze obtenu depuis septembre dans plusieurs tournois régionaux et nationaux. Dans une déclaration à l'APS, l'international algérien chez les -73 kg a indiqué que « cette nouvelle victoire confirme son adaptation express, passé en quelques semaines du statut de nouvel arrivant à celui d'ascenseur redouté ». Déjà lauréat du North American Judo (7 septembre), du Liberty Bell 2025 (21 septembre), du Princeton Judo Fall Invitational (5 octobre) et du championnat Northeastern (fin novembre), Benazoug poursuit une dynamique ascendante remarquée. Pour judoka, cette nouvelle médaille d'or, décrochée dimanche, représente bien plus qu'un succès sportif : elle valide le choix assumé de franchir l'Atlantique pour progresser, se confronter à de nouveaux styles et enrichir son expérience internationale. A 24 ans, Imad Benazoug s'impose comme l'un des espoirs prometteurs du judo algérien, porté par une ambition claire : « briller à l'étranger tout en faisant rayonner les couleurs nationales », a-t-il encore dit.

FOOTBALL (LIGUE 1)

Le CR Belouizdad dans la tourmente

La formation de Laâqiba s'est totalement loupée au cours de la rencontre face au Mouloudia. Une défaite aux conséquences fâcheuses du moment que le club est désormais dans la tourmente et que la crise s'installe. Au sein de la formation belouizdadie, l'heure est à la grimace puisque le Chabab se devait de réagir lors de la rencontre face au Mouloudia. Cependant, il n'a pas réussi à le faire et a finalement dû céder les points du match à son voisin et grand rival. Une situation qui fait que le Chabab doit maintenant vivre une situation compliquée et qu'il doit tout mettre en œuvre pour que les choses se passent au mieux. D'ailleurs, après cette nouvelle défaite, le CRB se retrouve désormais dans la tourmente. Le club de Laâqiba doit faire tout ce qu'il faut pour sortir de cette crise sans précédent dans laquelle il se trouve actuellement. Il faut dire que le CRB n'a jamais vécu pareille situation et sait qu'il faudra faire tout ce qu'il faut pour s'en sortir au plus vite sous peine de voir les choses se compliquer encore plus. Jamais on n'aurait pu croire que le CRB se retrouverait dans pareille situation. L'équipe a perdu toutes ses valeurs qui ont fait de elle durant 4 ans de suite le pire cauchemar des équipes de Ligue 1. Désormais, c'est à un Chabab fantomatique auquel on a droit à chaque rencontre et les choses ne s'arrangent pas, elles empêtent au fur et à mesure. Désormais, le CRB est dans une situation où il faut prendre des mesures et des décisions fortes pour essayer de sauver ce qui peut l'être au cours de cette période. Ce qui retient également l'attention au cours de la période actuelle, c'est sans aucun doute le silence observé par l'actionnaire majoritaire, Madar Holdings, face à la situation actuelle des choses au sein de la SSPA. En effet, aucune prise de parole, aucune décision et l'impression que le club est livré à lui-même. Autant d'éléments qui interrogent de nouveau sur les réelles intentions du groupe envers le CRB et surtout, la stratégie de la 2e entreprise du pays envers ce grand club qu'est le CRB. En attendant, l'équipe va travailler sous une très forte pression puisque la rue gronde, la colère augmente et il faut une réaction au plus vite.

SPORT



FOOTBALL (FRANCE)

Marseille s'intéresse de près à Hicham Boudaoui



L'Olympique de Marseille aurait inscrit le nom d'Hicham Boudaoui sur sa liste de renforts prioritaires en vue du prochain mercato hivernal. Selon le média français Onze Mondial, le club phocéen souhaite profiter de la crise que traverse l'OGC Nice pour tenter d'attirer l'international algérien. Le joueur vit une période délicate au sein du club azuréen, marquée par les mauvais résultats et des incidents survenus la semaine dernière,

lorsque certains joueurs ont été pris à partie par des supporters. Une situation qui pourrait favoriser un départ dès janvier. D'après la même source, Marseille voit en Boudaoui un profil polyvalent capable de dynamiser son milieu de terrain. « Son registre varié permettrait d'apporter de la créativité et de la solidité au milieu marseillais », rapporte la même source. Le club olympien souhaite renforcer son effectif avec des

joueurs confirmés et considère le milieu algérien comme une opportunité intéressante. Sur le plan financier, Boudaoui pourrait être disponible à un prix jugé raisonnable et comparable avec la stratégie budgétaire de l'OM, ce qui renforce l'hypothèse d'un transfert cet hiver. Le natif de Béchar ne cache d'ailleurs plus son envie de changer d'air pour franchir un cap et découvrir un nouveau projet sportif.

FOOTBALL (ESPAGNE)

Retour très moyen de Luca Zidane en championnat

Après avoir été écarté en Liga 2 pendant quelques matchs, Luca Zidane a reconquis sa place avec un excellent match en coupe mais il a pris un but casquette hier face à Ceuta. De retour en tant que titulaire en championnat,

il a vu son club dominer la première période pour mener 1-0 grâce à un but de Pedro Aleman mais Luca Zidane va encaisser un but sur coup-franc juste avant la mi-temps. C'est un coup-franc excentré sur le côté droit du gar-

dien, bien botté par Cristian Rodriguez mais sur le gardien Algérien qui n'avait qu'à repousser des poings, pourtant le ballon lui passe au-dessus de la tête, semblant être gêné par un de ses défenseurs (40e) ...

RC LENS (FRANCE)

Joseph Oughourlian a pris une grande décision

Le propriétaire du RC Lens, Joseph Oughourlian, devrait bientôt se retirer du club italien de Padoue en Serie B, où il détenait la majorité via sa holding luxembourgeoise J4A Holdings II SARL. C'est du moins ce que rapporte L'Equipe. Arrivé comme actionnaire minoritaire fin

2017, il avait pris le contrôle du club en 2019, alors en Serie C et en difficulté financière, et avait contribué à sa remontée jusqu'à la Serie B la saison dernière. Malgré cette progression sportive, Padoue reste non rentable et Oughourlian a rencontré des obstacles pour développer

le club, notamment avec les autorités locales et le soutien limité des supporters. Marcelo Figoli serait pressenti pour lui succéder. L'homme d'affaires conserve néanmoins ses parts majoritaires à Lens, aux Millonarios en Colombie, et 5 % du Real Saragosse en Espagne.

FOOTBALL - CÔTE D'IVOIRE

Didier Drogba soutient Nicolas Pépé

Didier Drogba est enfin sorti du silence sur les réseaux sociaux à propos de la polémique entourant la non-convocation de Nicolas Pépé pour la prochaine CAN au Maroc. L'ancien attaquant emblématique des Elephants a publié un message sur X pour soutenir son compatriote, quelques jours

après que la liste d'Emerse Faé ait provoqué une vive réaction en Côte d'Ivoire. Tenant du titre de la CAN 2023, Pépé, pourtant titulaire régulier à Villarreal et auteur d'une saison solide en Liga et en Ligue des Champions, n'a pas été retenu, ce qui avait suscité incompréhension et critiques

de la part des observateurs et des proches du joueur. Dans ce contexte, Drogba a voulu envoyer un message de solidarité : « X m'a demandé quoi de neuf, j'ai voulu écrire... rien de nouveau. Force à toi fils », rappelant ainsi son soutien moral à l'attaquant ivoirien face à cette situation délicate.

FOOTBALL (ESPAGNE)

Une polémique éclate après le FC Barcelone - Francfort

Après avoir été envahi par les supporters de l'Eintracht Francfort en Ligue Europa il y a quelques années, le FC Barcelone a tout fait pour ne pas revivre la même chose en Champions League. Malgré leurs efforts, les Culés ont vécu au Camp Nou des scènes qualifiées d'honteuses. Un match pas comme les autres. Lors du tirage au sort de la phase de championnat de l'UEFA Champions League 2025-26, le FC Barcelone a tout de suite coché la date du 9 décembre. Les Blaugranas savaient qu'ils affronteraient ce jour-là l'Eintracht Francfort. Un adversaire qui a laissé de très mauvais souvenirs aux Catalans. Revenons en arrière. Le 4 avril 2022, les deux clubs ont croisé le fer en 1/4 de finale de la Ligue Europa. Lors de la manche retour disputée au Camp Nou, les supporters allemands étaient venus en masse puisqu'ils étaient 30 000 dans le stade. Sauf que l'UEFA n'avait autorisé que 5 000 fans de l'Eintracht à faire le déplacement en Espagne.

PSG (FRANCE)

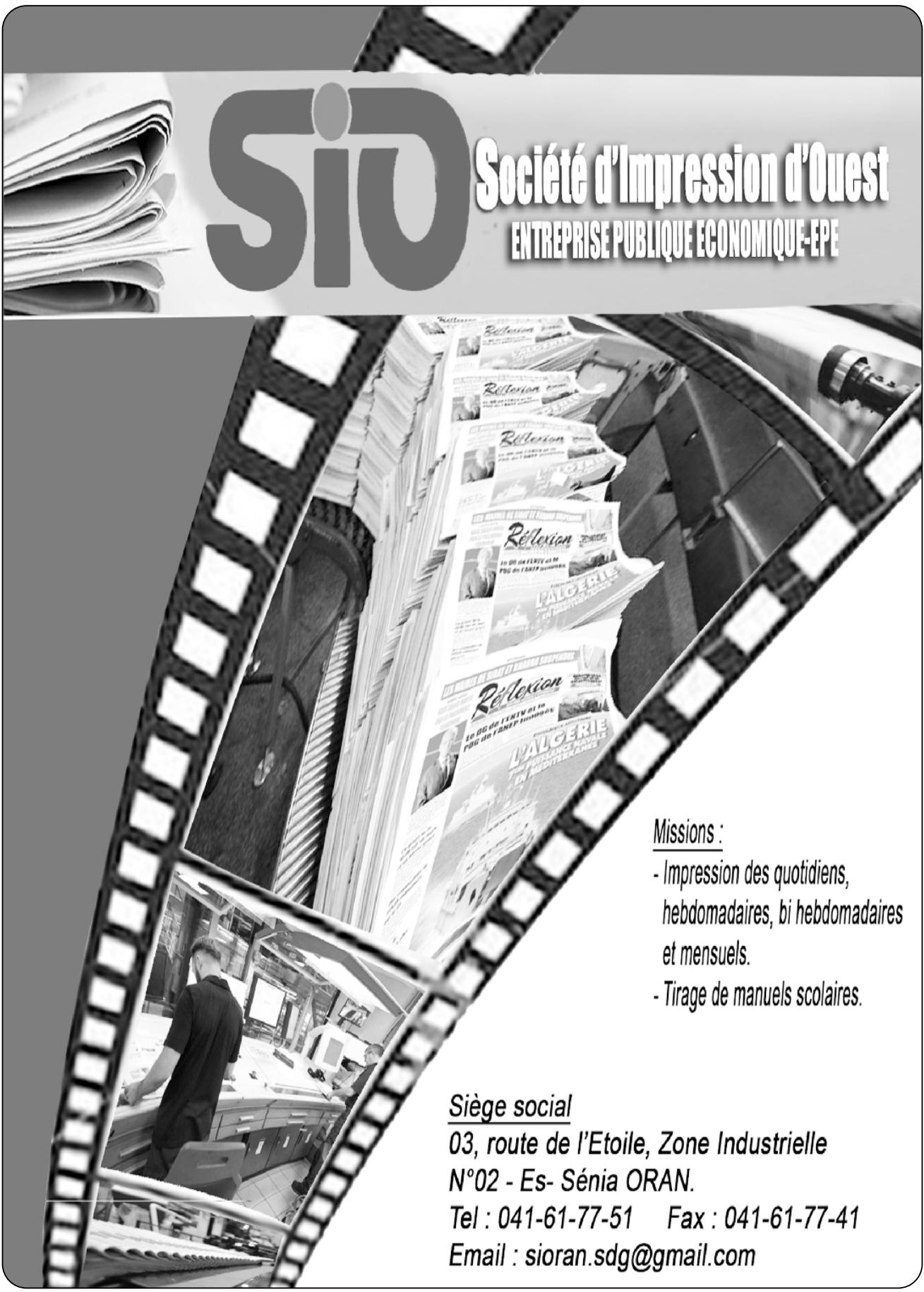
Nasser Al-Khelaïfi a complètement changé

Depuis plusieurs mois, Nasser al-Khelaïfi adopte une posture plus discrète au sein du PSG. Longtemps omniprésent dans toutes les décisions sportives depuis l'arrivée de Qatar Sports Investments, le président parisien a choisi de s'éloigner du management quotidien de l'équipe. Cette nouvelle approche, amorcée il y a environ deux ans, se traduit notamment par un respect total des prérogatives de Luis Campos et Luis Enrique, laissant au duo la responsabilité des choix sportifs sans intervention directe, hormis quelques échanges ponctuels sur des dossiers spécifiques. Pour autant, cette moindre exposition médiatique ne signifie pas un désengagement. Selon son entourage, Nasser al-Khelaïfi reste fortement impliqué dans la gouvernance globale du club. Il supervise les grands projets comme le futur stade, dirige les réunions stratégiques et représente le PSG lors des cérémonies officielles. Son rôle dépasse même le football, avec des missions accrues dans la gestion des clubs satellites, des partenariats internationaux et des négociations avec d'autres entités sportives, comme la NBA. Une implication intense qui confirme que, malgré sa discrétion apparente, le président reste au cœur du projet parisien.

MANCHESTER CITY (ANGLETERRE)

Guardiola vole au secours de Xabi Alonso

De passage en conférence de presse mardi, Guardiola a exprimé tout l'amour qu'il avait pour son ancien milieu au Bayern et comprend la difficulté qu'il éprouve à coacher une équipe comme le Real. « Bien sûr que j'ai de la sympathie pour lui, car on a passé deux années ensemble, c'était une expérience incroyable. Nous avons partagé de nombreuses choses ensemble, notamment sur le plan familial. Barcelone et Madrid, ce sont les deux clubs les plus difficiles pour les entraîneurs, au niveau de la pression, de l'environnement. Par rapport à mon travail l'an dernier, j'aurais été viré six mois avant la fin de la saison (à Barcelone ou Madrid, ndlr). C'est difficile là-bas, mais il le sait. Il connaît ce club et la réalité de la situation, il faut gagner. Mais bien sûr, il a ce qu'il faut pour ce poste. (...) Un conseil pour lui ? Il devrait pisser de lui-même, je ne vais pas pisser pour lui. Vous aimez ce genre de gros titres, non ? », a lancé l'ex-coach du Barça.



SIO Société d'Impression d'Ouest
ENTREPRISE PUBLIQUE ÉCONOMIQUE-EPE

Missions :

- Impression des quotidiens, hebdomadaires, bi hebdomadaires et mensuels.
- Tirage de manuels scolaires.

Siège social

03, route de l'Etoile, Zone Industrielle
N°02 - Es- Sénia ORAN.

Tel : 041-61-77-51 Fax : 041-61-77-41
Email : sioran.sdg@gmail.com

Auto-Moto



Nouvelle Opel Astra : la version restylée pour 2026



Née au début des années 1990, l'Opel Astra fait partie des piliers de la gamme du constructeur allemand. Qu'importe si elle est un peu en perte de vitesse, elle demeure essentielle dans les ventes européennes du Blitz. Cette sixième génération, lancée en 2021, a donc droit en cette fin d'année 2026 à son restylage de mi-carrière. Voici les changements apportés sur la nouvelle Opel Astra 2026. Ce n'est pas parce qu'on est une compacte qu'on est condamnée à jouer les seconds rôles. Certes, cette catégorie a été

Autant dire qu'il compte beaucoup et que la perte de vitesse de l'actuelle génération n'est pas pour plaire au constructeur allemand, qui opère aujourd'hui son restylage. Comme souvent dans cet exercice de mi-carrière, l'Opel Astra restylée ne peut s'autoriser des folies. Cela dit, on se rend compte tout de suite de l'effet nouveauté. Notamment avec la toute nouvelle signature lumineuse à l'avant. Si le masque noir était déjà de rigueur sur cette sixième génération d'Astra depuis 2021, l'éclairage de celui-ci est inédit.

Un constructeur français pour ses futures voitures électriques Ford

En grande difficulté en Europe, Ford amorce un virage stratégique majeur en se rapprochant de Renault pour préparer deux nouveaux véhicules électriques. Après un partenariat avec Volkswagen, le constructeur américain mise désormais sur le savoir-faire du groupe français et sur ses plateformes dédiées pour relancer sa présence sur le Vieux Continent. Cette alliance pourrait notamment marquer le retour de modèles emblématiques comme la Fiesta, mais la marque à l'ovale tente aussi de demander à l'Europe d'assouplir sa position sur la fin de la thermique. Dire que Ford Europe traverse une période difficile serait un euphémisme. Ces dernières années, les mauvaises nouvelles se sont multipliées pour le constructeur américain le mieux implanté sur le Vieux Continent. Fermetures d'usines, arrêt de modèles aussi importants que la Fiesta ou la Focus, pertes colossales, mévente des Explorer ou Capri... certains analystes commençaient même à se demander si la marque à l'ovale n'allait pas jeter l'éponge pour se concentrer sur des marchés plus rentables.



Toyota Motor Europe vient d'annoncer opérer à partir du 1er janvier 2026 plusieurs changements en Europe. Ce sont ainsi quatre nominations clés qui sont déjà actées, notamment en Espagne et en Turquie. Ces nouveaux PDG prendront les rênes des filiales ibérique et turque, tandis que la maison-mère ren-

force sa stratégie commerciale, ses activités hydrogène et sa R&D électro-nique, avec plusieurs promotions inter-nes. Si, ces derniers mois, nous avions principalement assisté à beau-coup de mouvement au sein de l'orga-nigramme du Groupe Stellantis et parmi ceux de différents constructeurs

Une nouvelle sportive chinoise rend un hommage au quatre-cylindres Honda



Marque haut de gamme du géant chinois du paysage moto local, le groupe Zongshen, Cyclone développe actuellement une nouvelle sportive : la RC700. Une moto qui repose sur un quatre-cylindres de 650 cm3 inspiré de celui qui équipe les Honda de moyennes cylindrées. Déjà présente en Espagne et au Portugal, la marque Cyclone représente la gamme premium du géant chinois Zongshen, qui produit aujourd’hui plus d’un million de deux-roues motorisés chaque année et jusqu’à quatre millions de moteurs ensuite répartis selon les différentes entités du groupe. Selon nos confrères de Cycleworld, Cyclone développe actuellement une nouvelle sportive équipée d’un moteur quatre-cylindres de 650 cm3. Une moto baptisée RC700R, qui serait la troisième mouture d’un modèle toujours en cours de finalisation. Au cœur de la moto, on retrouve un bloc qui serait, à en croire les photos, largement inspiré de ce que propose Honda dans sa gamme de moyennes cylindrées, les CBR650R et CB650R. Du côté du châssis, l’inspiration semble venir de MV Agusta avec un bras oscillant en aluminium coulé renforcé et un échappement avec deux silencieux disposés en position haute sur le côté droit de la moto.

Toyota Europe : ça va bouger dès le 1er janvier 2026

automobiles chinois, cette fois c'est Toyota Motor Europe qui annonce pas moins de quatre nominations, dont deux au sein de ses filiales étrangères. Les nominations en question concernent des succursales du constructeur japonais qui se trouvent en Espagne et en Turquie. En l'occurrence, concernant la filiale espagnole, c'est Francisco Berrocal qui deviendra PDG de Toyota Espagne à partir du 1er janvier 2026. Jusqu'alors directeur commercial de Toyota Espagne (depuis 2024), Francisco Berrocal succédera au poste de PDG à Miguel Carsi qui occupera quant à lui dès le début de l'année prochaine, un poste de direction au sein de The Hydrogen Factory, la structure de TME dédiée à la pile à combustible. En ce qui concerne le mouvement qui va s'opérer chez Toyota en Turquie, c'est Murat Bülbül qui obtient le PDG de Toyota Motor Manufacturing Turkey, lui aussi à compter du 1er janvier 2026.

MOTS FLÉCHÉS

FORCE

3

cité tentaculaire	avalerais tout cru	ébranlé	premières pages	narras en plus bref	lame de charrue	boîte de rangement
annule- ront	londrès	utilise ses dents	paraqr- afer	pulsion sexuelle	inscrite	
ondées brutales					support de tête	
fulminer		sortis coloré- rent en brun			locali- seras	
enfant du milieu				singe	titane du physicien	
perça un trou				intervalle	bruit de pendule	
influerai		citron- nier sauvage				faibles souve- rains
signal d'urdience		pilleras		extrait		
	prit fin			article contracté		vieux bronze
	dallas			hauban		
fatiguerà à l'excès	virqinal		zigouil- lerait		viqoureu- sement	
	malmè- nerai		soleil de Ramsès			
				garniture d'huître		
				couve un rhume		
affables						petit alu- minium
démar- rage	éblouit					garni de chapelure
			trompe de chasseur			
			arbuste			
plateau espagnol			cabaret mal famé			
rongeur de fruit			accord à Boston			
	ancienne piécette			ville du Valais		
	bouts de seins			hors du terrain		
jeune danseuse			pavillons de jardin			
bac de plongeur			image de solidité			
			indice de chaleur			
			alliage de fer			
vent saharien	tartine			élu municipal		
	vraiment très peu			blonde à demi		
				du matin		
				fille de la côte		
Fibre textile			grossier			
touché			posses- sif			
élément de lustre		outil de querrier		arrivé		
				entrelace		

Carnet

Ministères



PREMIER MINISTRE

Adresse : 6 rue Docteur Saadane Palais du Gouvernement - 16100 Alger Centre

Tél : 021.73.12.00 / Fax: 021.71.37.17 / Site web :

<http://www.cg.gov.dz>

MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGERES

Adresse : 93, PLATEAU DES ANNASERS ALGER

Tél. : 021.29.12.12. / Site web :

www.mae.gov.dz/default.aspx

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

Adresse: PALAIS DU GOUVERNEMENT 01, RUE DU DOCTEUR SAADANE ALGER

Tél. : 021.73.23.40. / Site web : www.interieur.gov.dz

MINISTÈRE DE LA DEFENSE NATIONALE

Adresse: AVENUE ALI KHODJA, LES TAGARINS EL BIAR ALGER

Tél. : 021.71.15.15/ Site web : www.mdn.dz

MINISTÈRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX

Adresse: 08, PLACE BIR HAKEM, EL BIAR ALGER

Tél. : 021.92.41.83/ Site web : www.mjjustice.dz

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

Adresse: 03, RUE DES FRERES BOUADDOU, BIR MOU-RAD-RAIS - ALGER

Tél. : 021.54.10.15 Fax : 021.56.39.99. / Site : www.ministere-communication.gov.dz

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Adresse: 08, RUE DE PEKIN EL-MOURADIA ALGER

Tél. : 021.60.67.57/ Site : www.education.gov.dz/

MINISTÈRE DES MOUDJAHIDINES

Adresse: AVENUE DU CT MED BEN- ARFA, ELBIAR ALGER

Tél. : 021.92.23.55. Fax. : 021.92.27.39.

Site web : www.m-moudjahidine.dz

MINISTÈRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Adresse: 40, rue de Timgad - Hydra ALGER

Tél. : 021.60.85.55. Fax. : 021.60.09.36. / Site web :

<http://www.marw.dz/>

MINISTÈRE DE LA SOLIDARITE

Adresse : RN N° 01, LES VERGERS B.P 31 BIR-KHADEM ALGER

Tél. : 021.44.99.46. & 021.44.99.47. / Site :

www.msnfc.gov.dz/fr/

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Adresse : PALAIS DE LA CULTURE- PLATEAU DES ANNASSERS B.P 100 ALGER

Tél. : 021.29.10.10. /Site : www.m-culture.gov.dz

MINISTÈRE DU COMMERCE

Adresse: CITE ZERHOUNI MOKHTAR EL MOHAMADIA (LES BANNANIERS) ALGER

Tél. : 021.89.00.75. & 021.89.00.78 /Site : www.mincommerce.gov.dz

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Adresse: 11, CHEMIN DOUDOU MOKHTAR, BEN-AK-NOUN ALGER

Tél. : 021.91.23.23 Fax : 021.91.17.17 /Site : www.mesrs.dz

MINISTÈRE DE L'HABITAT

Adresse: 135, RUE DIDOUCHÉ MOURAD ALGER

Tél. : 021.74.07.22. Fax 021.74.53.83./ Site :

www.mhu.gov.dz

MINISTÈRE DE LA SANTE

Adresse: 125 RUE , ABDERAHMANE LAALA EL MADAÑIA ALGER

Tél. : 021.67.53.15. Fax : 021.65.36.46/ Site : [www.sante.dz/](http://www.sante.dz)



MÉTÉO

Numéro d'appel d'urgence



Police Secours	17
Gendarmerie Nationale	1055
Télégraphe	13
Algérie Télécom Dérangements	12
Renseignements	19
RDV Visa (Consulat de France) ORAN	1573
Mobilis	505
Ooredoo	333

Hôtels



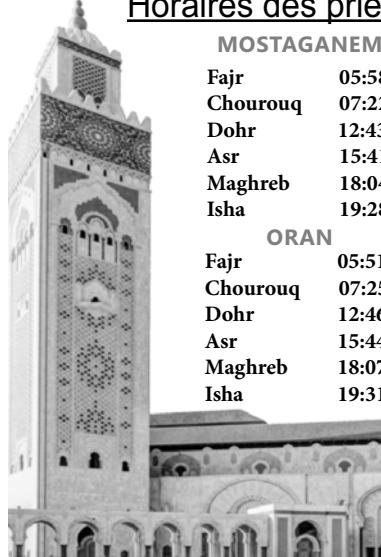
ORAN

Hôtel Sheraton Oran	041 59 01 00
Le Méridien Oran	041 98 40 00
Hotel ibis Oran	041 98 23 00
Hotel Royal Oran	041 29 17 17
Eden Village Ain El Turk - Oran	041 60 31 47
Hôtel El-Amel Ain turk , Oran	041 44 48 32
Complexe Les Andalouses	0540 10 93 96
Minatec - Oran	040 23 47 34

MOSTAGANEM

Hotel Senoucia La Salamandre	045 33 97 53
Hôtel El Mountazah Les Sablettes	045 33 97 53
Hotel Quiza Les Sablettes	0557 14 53 20
Hôtel Mourtastaga	045 33 93 25
Hôtel El-Djazair	045 41 04 60
Hotel Minatec - Mostaganem	045 41 31 39

Horaires des prières



MOSTAGANEM

Fajr	05:58
Chourouq	07:22
Dohr	12:43
Asr	15:41
Maghreb	18:04
Isha	19:28

ORAN

Fajr	05:51
Chourouq	07:25
Dohr	12:46
Asr	15:44
Maghreb	18:07
Isha	19:31

Numéros de téléphone utiles

ORAN

Wilaya d'Oran	(0) 41 31 30 69
Protection Civile ORAN	14 / 041 41 34 00/05
Sûreté de Wilaya ORAN	041 32 44 70
Gendarmerie Nationale	041 40 22 92
Aéroport d'Oran	041 51 11 53 / 041 59 10 31/40
Air Algérie ORAN	041 42 72 05 /06/07
Gare Ferroviaire Oran	(0) 41 40 15 02
Sonelgaz ORAN	041 35 30 60 / 041 35 30 71
Gare Ferroviaire ORAN	041 40 15 02
SEOR ORAN	041 53 04 42 / 041 35 50 40
Taxi Oran	041 53 84 21 / 0770 96 42 86

MOSTAGANEM

Wilaya de Mostaganem	045 35 35 35 /045 21 89 87
Sûreté de Wilaya Mostaganem	045 21 20 00
Gendarmerie Nationale Mostaganem	045 21 15 55
Air Algérie Mostaganem	045 21.22.76
Balearia Office Mostaganem	045 30 00 71
Sonelgaz Mostaganem	045 21 77 14
Gare Ferroviaire Mostaganem	045 21 23 31
ADE Mostaganem	15 93
Taxi Mostaganem	0561 720 196
TRUST ALGERIA (Assurance)	045 42 38 38



Horaires des trains

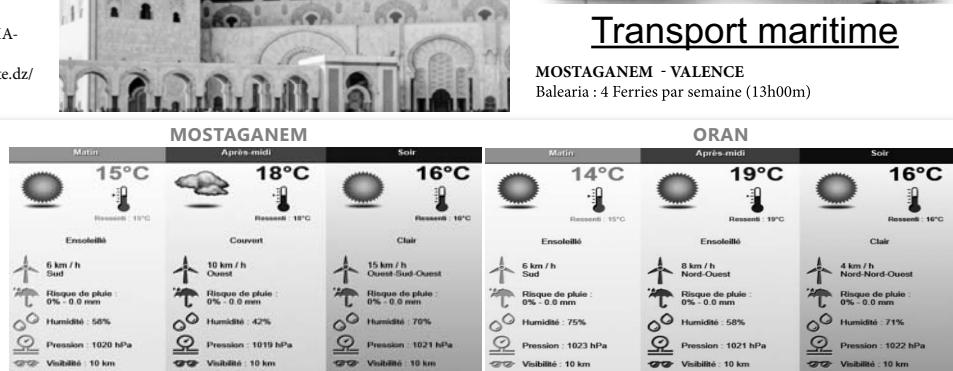
ORAN - ALGER (Agha)	ORAN - CHLEF
Départ	Arrivée
08h00	12h15
10h00	12h00
06h10	14h07
14h00	11h15
14h00	19h24
08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24
17h10	18h32
05h40	06h58
12h50	15h12
05h51	08h28

ORAN - SIDI BEL ABBES	ORAN - TÉMOUCHENT
Départ	Arrivée
06h00	07h00
09h20	10h24
14h40	15h40
12h50	17h11
06h15	13h10



Transport maritime

MOSTAGANEM - VALENCE
Balearia : 4 Ferries par semaine (13h00m)



TRAITEMENT "INHUMAIN" INFILÉ À DES VOYAGEURS

Le Ghana convoque l'ambassadeur de l'entité sioniste

Le Ghana a dénoncé mercredi le traitement infligé à plusieurs de ses ressortissants par les autorités sionistes à l'aéroport Ben Gourion en Palestine occupée, après la détention ou l'expulsion de plusieurs voyageurs, et affirme envisager des mesures de réciprocité. Selon un communiqué du ministère ghanéen des Affaires étrangères, les voyageurs ghanéens ont été « délibérément pris pour cible et soumis à un traitement inhumain et traumatisant » depuis dimanche. Sept ressortissants dont quatre membres d'une délégation parlementaire ont été détenus sans « motif justifiable » puis libérés après de longues heures d'intervention diplomatique, tandis que trois autres ont été expulsés. La délégation parlementaire se rendait à une conférence internationale sur la cybersécurité à Tel Aviv. Les trois voyageurs expulsés ont été renvoyés au Ghana par le premier vol disponible, a précisé le ministère. « Cette conduite condamnable des autorités israéliennes est extrêmement provocatrice et .inacceptable », souligne le texte

COOPÉRATION EN MATIÈRE DE DÉFENSE

Le Nigeria et l'Arabie saoudite ont signé un accord

Le Nigeria et l'Arabie saoudite ont signé un mémorandum d'entente visant à renforcer leur coopération en matière de défense et d'armée. Selon un communiqué du ministère nigérian de la Défense, le ministre délégué chargé de la Défense, Bello Matawalle, et le vice-ministre saoudien de la Défense chargé des affaires exécutives, Khalid al-Biyari, ont paraphé l'accord à Abuja, dans le but de consolider la coopération militaire entre les deux pays. Matawalle a qualifié ce mémorandum de « pas important pour renforcer l'architecture de défense du Nigeria ». D'une durée initiale de cinq ans, l'accord prévoit une coopération en matière de formation militaire, d'exercices conjoints, de partage de renseignements, ainsi que dans les domaines du soutien technique et logistique. Il pourra être prolongé de cinq années supplémentaires avec l'accord des deux parties, ou dénoncé par l'une d'elles moyennant un préavis diplomatique de trois mois. Selon le communiqué, cette coopération devrait permettre d'améliorer les capacités de formation des forces armées nigérianes, de renforcer leur préparation opérationnelle grâce aux exercices conjoints et de favoriser une collaboration plus efficace dans la lutte contre le terrorisme.

RD CONGO

Les M23 et le gouvernement reprennent les pourparlers

Le groupe rebelle M23, au cœur du conflit dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), a déclaré qu'il s'apprétait à tenir de nouveaux pourparlers avec Kinshasa à Doha dans les prochains jours, face à l'intensification récente des combats avec les forces gouvernementales. Bertrand Bisimwa, coordinateur adjoint du groupe AFC/M23, a indiqué aux journalistes à Goma, capitale de la province du Nord-Kivu, que « les discussions porteront sur les derniers développements de la situation sécuritaire sur le terrain ». « Nous nous préparons à aller à Doha », a-t-il affirmé, précisant que leurs négociateurs partiront d'un moment à l'autre après avoir été convoqués en urgence par le Qatar, qui assure la médiation. Bisimwa a souligné que ce qui avait été initialement convenu avec Kinshasa à Doha, notamment un échange de prisonniers, n'a toujours pas été mis en œuvre.

Si vous aimez la liberté Payez-en le prix

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Premier Quotidien du Dahra

Jeudi 11 Décembre 2025



TRAGÉDIE À FÈS (MAROC)

L'effondrement de deux immeubles fait au moins 22 morts

Fès, ville classée au patrimoine mondial de l'UNESCO pour sa médina millénaire, a été frappée dans la nuit du 9 au 10 décembre par une catastrophe qui a endeuillé des dizaines de familles. Deux immeubles contigus de quatre étages se sont effondrés dans le quartier populaire d'Al-Moustakbal, dans la zone d'Al-Massira, faisant au moins 22 morts et 16 blessés, selon le dernier bilan provisoire communiqué par les autorités locales et relayé par l'agence de presse officielle marocaine MAP.

Ce drame, survenu vers 23 heures locales, a transformé un quartier résidentiel animé en champ de ruines, où les secouristes fouillent encore les décombres à la recherche de survivants potentiels. Parmi les victimes, plusieurs enfants, dont la mort suscite une émotion nationale et internationale. Le quartier d'Al-Moustakbal, situé à l'ouest de Fès, est un bastion de la classe ouvrière de cette métropole du nord du Maroc, comptant plus de 1,2 million d'habitants. Les deux bâtiments, construits il y a plusieurs décennies et habités par huit familles, étaient des constructions typiques des années 1970-1980 : des immeubles de béton armé, surélevés sans toujours respecter les normes sismiques ou de maintenance strictes. Selon des témoins oculaires interrogés par la télévision d'État SNRT, l'effondrement a commencé par le premier immeuble, qui s'est fissuré progressivement avant de s'écrouler comme un château de cartes. Quelques instants plus tard, le bâtiment adjacent a suivi le même sort, piégeant sous les gravats des résidents endormis ou rentrant tardivement du travail. "Nous avons entendu un bruit assourdissant, comme un tremblement de terre, puis tout a basculé", raconte Fatima, une voisine de 52 ans, les yeux rougis par les larmes, à l'agence de presse AFP. "Les enfants jouaient dehors, les mères préparaient le dîner. En quelques secondes, c'était l'enfer." Les images diffusées par les chaînes marocaines montrent un chaos indescriptible : des murs effondrés, des meubles brisés jonchant le sol, et des secouristes équipés de chiens renifleurs et de grues fouillant les armes de béton et de ferraille. Les opérations de sauvetage, menées par la Protection civile et l'armée royale, ont duré toute la nuit et se poursuivent ce mercredi matin, avec l'espérance de retrouver des survivants. Le bilan humain est lourd. Au moins 22 personnes ont perdu la vie, dont une majorité d'enfants et de femmes, selon les médias locaux comme Hespress et Le360. Seize blessés ont été évacués vers l'hôpital Ibn Al-Hassan de Fès, où ils reçoivent des soins pour fractures, contusions et traumatismes. Parmi les survivants, une famille de cinq personnes a été extraite des décombres après plus de deux heures d'efforts intenses. "C'est un miracle", commente le procureur de Fès dans un communiqué officiel, qui précise qu'un des immeubles était inoccupé au moment du drame, tandis que l'autre abritait une célébration traditionnelle musulmane, l'Aqiqah, marquant la naissance d'un enfant. Si les circonstances exactes de l'effondrement restent à élucider, les premiers éléments pointent vers une combinaison fatale de facteurs : vétusté des structures, constructions illégales et absence de contrôles réguliers. Des habitants du quartier affirment que les immeubles présentaient des fissures visibles depuis des années, signalées à plusieurs reprises aux autorités locales sans suite concrète. "On nous disait que c'était en étude, mais rien n'a bougé", déplore Ahmed, un artisan du voisinage, interrogé par Reuters. Une enquête judiciaire a été immédiatement ouverte par le parquet de Fès pour déterminer les responsabilités. Selon des sources proches du dossier, citées par Le Desk, un média indépendant marocain, les deux bâtiments auraient subi des ajouts d'étages non autorisés il y a une décennie, sans permis de construire ni expertise technique. Ces surélevations, courantes dans les zones urbaines surpeuplées du Maroc pour répondre à la pression démographique, affaiblissent souvent les fondations et les piliers porteurs. "C'est un scandale qui se répète", tonne l'avocat des familles endeuillées, Me. Karim Benali, dans une déclaration à TV5 Monde. "Les promoteurs immobiliers et les élus locaux doivent rendre des comptes."